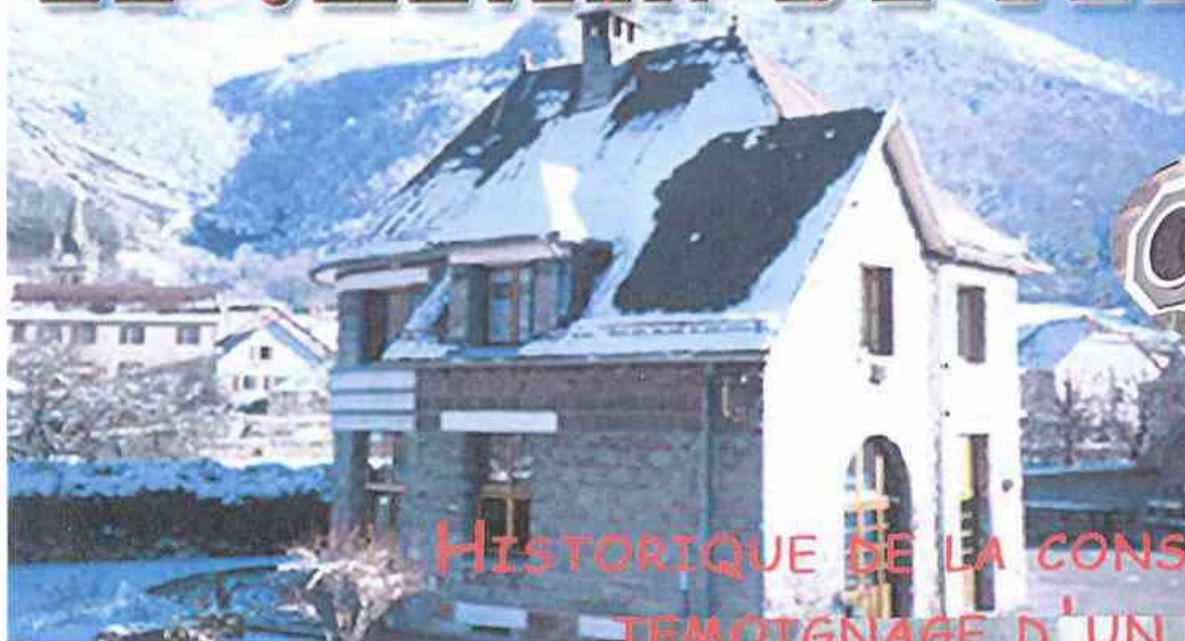


# LE PETIT CORPATUS

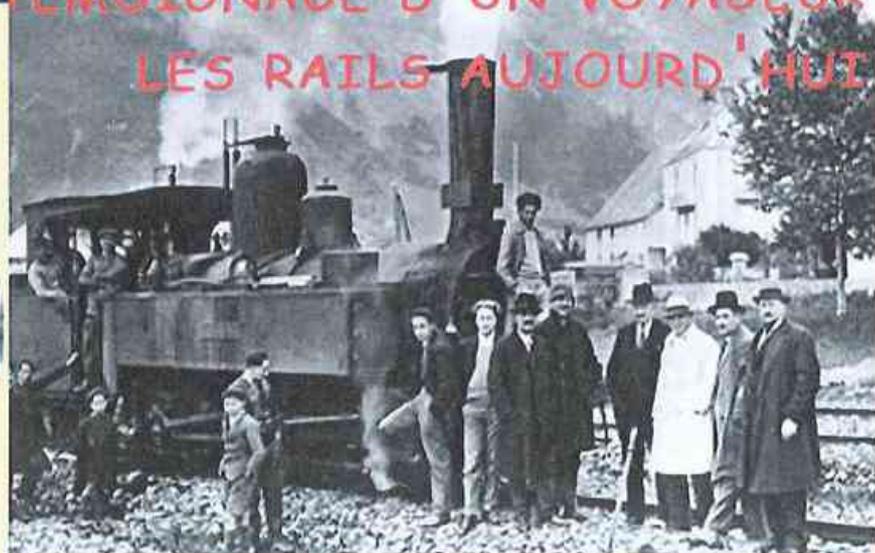
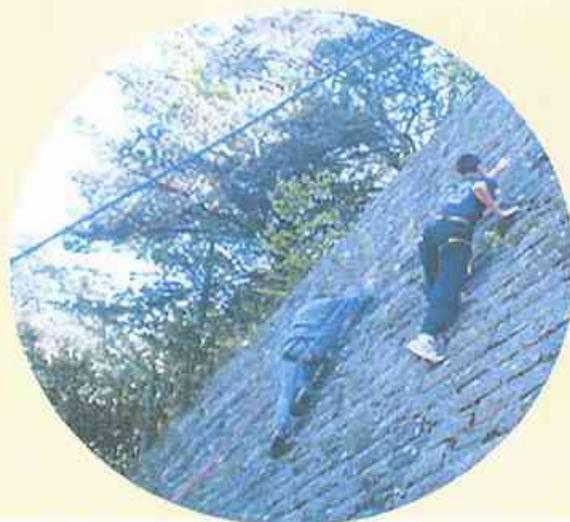
N°182 JANVIER - FEVRIER 2004



## LE CHEMIN DE FER



HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION  
TEMOIGNAGE D'UN VOYAGEUR  
LES RAILS AUJOURD'HUI



# EDITO

Par Gérard CARDIN

Le conseil municipal et moi-même sommes heureux de vous offrir tous nos meilleurs vœux pour l'année 2004 : vœux de bonheur, de santé, de prospérité, de réussite professionnelle et d'épanouissement familial pour tous.

Nous sommes dans un monde de plus en plus difficile : pour le supporter, il faut que l'esprit de solidarité et d'écoute des autres soit au centre des préoccupations.

Nous avons la chance que notre village soit encore un havre de paix, à l'image de cette « douce France » du poète. Essayons de garder cet esprit de convivialité qui nous rend la vie plus agréable. C'est dans cet esprit que le conseil municipal que vous avez élu essaye de travailler, à votre service et pour le bien-être de tous.

Permettez-moi d'avoir une pensée pour ceux qui nous ont quittés en 2003. Cette année aura vu la disparition de figures marquantes de notre commune, de ces personnages qui tenaient leur place dans notre communauté, et parmi ceux-ci : Eugène Pellissier, Maurycette Francou, Roger Manent, le Commandant Maurice Bernard, Marc Asie, Albert Garcin, et tous les autres...

Mais 2003 a vu aussi la réfection du court de tennis et surtout l'avancement des travaux d'assainissement. Une nouvelle tranche doit démarrer pour supprimer tous les dépôts de la Sézia. La réfection du toit de l'église se fera au printemps, en même temps que la réhabilitation des maisons Evrard et Giraud, et nous l'espérons, d'autres travaux.

Une nouvelle année commence. Soyons plein d'espoir, de volonté et d'entrain. Que 2004 soit pour tous une année de progrès et de joie.

Bonne année à tous.

Eric Reynier, président de l'association Culture et Loisirs de l'Obiou, ainsi que l'ensemble du Comité de rédaction du Petit Corpatus vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2004.

Tirage du n°182 : 280 exemplaires

Notre Couverture :

**LE TRAIN HIER ET AUJOURD'HUI**

Photos : archivé / Luc Reynier



**LE PETIT CORPATUS**

est une publication de :

Association Culture et Loisirs de l'Obiou  
Maison du tourisme  
Rue des Fossés  
38970 CORPS

tél/fax : 04.76.30.03.85

mail : petitcorpatus@wanadoo.fr

**Comité de rédaction :**

Luc Reynier  
Franck Garaud  
Valérie Guzzo  
Valérie Challon

**Ont contribué à ce numéro :**

Jean-Michel Asselin  
Michel Advenier  
Solange Balmet  
Jane Berger  
Gérard Cardin  
Jean Delhaye  
Magali Francou-Carron  
Robert Garaud  
Fabienne Gilbertas  
Arlette Gontard  
Vanessa Krolikowski  
Claudine Porcéro  
Colette Serre  
Communauté de  
Communes du Pays de  
Corps  
Mairie de Corps  
Ecole de Corps  
Médiathèque de Corps  
Chœur à Corps  
Association de  
développement touristique  
du pays de Corps  
Maison du Tourisme  
Association des Parents  
d'Elèves  
Ciné-Vadrouille  
Club Joyeuses Rencontres  
Kuklos  
Football-Club Sud-Isère

**Remerciements  
particuliers :**

A toutes les « petites  
mains » qui fabriquent le  
Petit Corpatus tout au long  
de l'année...

**SOMMAIRE**

Page 2 : EDITO  
Page 4 : REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Page 8 : REUNION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

**ACTUALITES :**

Page 9 : Assemblée Générale des Parents d'Elèves  
Page 10 : Ecole de Corps  
Page 11 : Montagne au Corps / Club Joyeuses Rencontres  
Page 12 : Les vœux de la municipalité  
Page 13 : Chœur à Corps et l'Harmonie Muroise  
Page 14 : Marché de Noël / Téléthon / Hubert Mingarelli à la médiathèque  
Page 15 : Nicolas Gontard / Le loto des parents d'élèves  
Page 16 : Ciné Vadrouille à l'école de Corps  
Page 17 : Maison du Tourisme  
Page 18 : La généalogie  
Page 19 : La reliure chinoise du Petit Corpatus / Légion d'honneur

**DOSSIER : LE CHEMIN DE FER DE LA MURE A CORPS**

**Page 20 : L'HISTOIRE DE LA CONSTRUCTION**

**Page 24 : LES RAILS AUJOURD'HUI**

**Page 25 : TEMOIGNAGE D'UNE VOYAGEUSE**

**Page 26 : LA GARE DE CORPS**

**MAGAZINE :**

Page 27 : **PATRIMOINE** : la religion protestante à Corps  
Page 28 : **MONTAGNE** : Voyage là-haut derrière chez nous  
Page 30 : **FCSI** La gazette du stade de Football  
Page 31 : **PAGE RETRO** : Le train de La Salette  
Page 32 : **CUISINE ET JARDINAGE**  
Page 33 : **HOMMAGES**  
Page 34 : **CARNET DU JOUR**  
Page 35 : **RELEVES METEO / HORAIRES DES MESSES**  
4<sup>ème</sup> de couverture : photos Luc Reynier / Franck Garaud

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE 2003

**PRESENTS :** CARDIN, DUBOIS, CELCE, REYNIER, PASDRMADJIAN, GONSOLIN, GARAUD, MASSE.  
**SECRETARE DE SEANCE :** GARAUD.

**ABSENTE :** BOULANGER.

**REPRESENTES :** PELLISSIER, FRANCOU-CARRON.

**CONVOCATION DU :** 07 novembre 2003.

### 1) Caution pour prêt de l'Association « Route Napoléon en Sud-Isère » :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la demande de l'Association « Route Napoléon en Sud-Isère » pour obtenir la garantie de la COMMUNE pour un emprunt de 15 000 € devant permettre de combler le déficit de l'Association à la suite de la manifestation organisée en juin 2003.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accorder sa garantie à hauteur de 15000 € (100%), dans le cadre d'une caution simple, pour le prêt contracté par l'Association « Route Napoléon en Sud-Isère » auprès de la Caisse d'Epargne des ALPES dont les caractéristiques sont les suivantes :

Montant : 15 000€

Durée : 5 ans.

Taux fixe : 4,21%

Echéances annuelles : 3389,31 €

Frais de dossier : 110 €.

et charge Le Maire de signer avec l'Association concernée une convention pour la garantie du prêt.

### 2) Adhésion de la Commune de PINSOT au SMDEA :

Le Maire présente au Conseil Municipal la délibération du SMDEA, validée par la Préfecture le 28 octobre 2003, donnant un avis favorable à l'adhésion de la Commune de PINSOT au SMDEA, suite à la demande de celle-ci, en date du 21 mai 2003.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Vu les statuts du SMDEA,

Vu la demande d'adhésion de la Commune de PINSOT, transmise par le Syndicat,

donne son accord pour l'adhésion de la Commune de PINSOT au SMDEA.

### 3) Assistance technique à la gestion Communale :

Le Maire fait part au Conseil Municipal des nouveautés instaurées par la loi du 11 décembre 2001 qui met en place une Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de solidarité (ATESAT), en remplacement de l'ATGC (Aide technique à la gestion communale).

La DDE propose un projet de convention précisant les missions confiées dans le cadre de cette assistance technique dont le coût annuel est de 761,28 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord sur le projet de convention ci-joint et charge Le Maire de le signer.

### 4) Urbanisme : K9 013 :

Avis favorable pour le dossier présenté.

### 5) Taux MUTEX au 01/01/2004 :

Le Maire informe le Conseil Municipal du changement de taux de cotisation à la MUTEX, qui passe au 01/01/2004 de 1,28% à 1,32%.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer la participation communale à 0,33%, correspondant à une participation de la Commune de 25%, la part des employés étant de 0,99% correspondant à une participation de 75%).

### 6) Facture de l'animatrice remplaçante au LVT pour le mois de juillet 2003 :

L'Assemblée donne son accord pour le règlement de la facture envoyée par LVT.

### 7) Questions diverses :

#### a) Avenant n°2 au contrat de maîtrise d'œuvre d'Etudes et Projets-SOGREAH :

Le Maire donne un compte-rendu de la Commission d'appel d'offres réunie le 13 novembre 2003 : l'objet était d'ajuster le coût prévisionnel définitif des travaux d'assainissement au titre de la tranche ferme et le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre s'y rapportant.

Après examen du texte de l'avenant ci-joint, proposé par la Commission d'appel d'offres, le Conseil Municipal donne son accord sur l'avenant n°2 qui arrête une augmentation de la rémunération du Maître d'œuvre à la somme de : 14 940,01 € HT et charge Le Maire de signer cet avenant n°2.

#### b) Demande de subventions travaux d'assainissement programme 2004 :

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de travaux d'assainissement dans sa deuxième phase : diriger l'ensemble des eaux usées vers le réseau de transit et au point de rejet unique aux Combes. Les secteurs concernés sont :

- Le quartier de la caserne des Pompiers ;
- Le quartier St Roch ;
- Les Chapoux ;
- Les Beaumets.

- Le quartier de la caserne des Pompiers ;
- Le quartier St Roch ;
- Les Chapoux ;
- Les Beaumets.

L'estimation du coût des travaux est de : 166 874,40 € HT pour les réseaux de transit ; 195 814,08 € HT pour la collecte ; y compris les frais annexes : études techniques, frais de géomètre, etc....

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le dossier de subvention présenté et charge le Maire de solliciter auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau Rhône Alpes Méditerranée-Corse l'obtention de subventions les plus élevées possible.

**c) Décision modificative n°4 Commune :**

Objet : Ajustement dépenses recettes :

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de crédits supplémentaires suivants sur le budget de l'exercice. (voir détails en Mairie).*

**d) Gestion durable des forêts :**

La Fédération Nationale des Communes Forestières de France a fait part au Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires Rurales de son mécontentement face à la diminution de 53 millions d'Euros sur le budget 2004 de la gestion durable des forêts dont 20 millions d'Euros sur le versement compensateur de l'Office national des forêts. En conséquence, le Conseil Municipal demande :

- 1) le réexamen du versement compensateur de l'ONF, rétabli à un niveau initial de 145 millions d'euros ;
- 2) que le contrat ETAT-ONF soit intégralement respecté ;
- 3) que des crédits soient inscrits dans la loi de finances rectificative 2003 afin de reconstituer les plantations détruites par la sécheresse et les incendies pendant l'été 2003 ;

Le Conseil Municipal charge M.Le Préfet de transmettre la présente délibération au Premier Ministre car concernant l'ensemble de la politique de développement durable des territoires ruraux.

**e) Autres questions :**

**1) Demande de subvention ADMR :**

Avis favorable pour l'année 2004 ; le montant de la subvention restant à définir au moment de l'établissement du budget 2004.

**2) Réserve des repas à la cantine :** la question sera étudiée par la représentante des parents d'élèves, membre du Conseil Municipal.

**3) Location salle des Fêtes :** il est décidé de ne plus louer la salle des fêtes tant que la mise en conformité de l'installation électrique n'aura pas été faite.

**4) Vente d'un bâtiment communal :**

Le Maire porte à la connaissance de l'Assemblée les difficultés consécutives à la location du bâtiment communal cadastré AC 698, acheté par la Commune

pour l'hébergement d'un éditeur et la création d'un café littéraire ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de mettre en vente la maison cadastrée AC 698, située en face du parking Prayer, montée des Fossés, et demande aux personnes intéressées de déposer leur offre, en Mairie, sous pli cacheté, avant le 15 décembre 2003.

**5) Adduction eau Hameau de Boustigue :**

Une réunion sera programmée pour une étude détaillée du dossier.

**6) Expropriation Maison Magnan :**

Lettre de M.Le Préfet, en réponse à la délibération du Conseil Municipal du 11/10/2003, pour connaître les mesures envisagées par la Commune au regard de la sécurité des personnes et du maintien de l'activité agricole du secteur de l'Adverseil : Le Maire prendra contact avec M.MAGNAN pour avis sur la question.

**7) Déclassement voie communale :**

Le Maire expose au Conseil Municipal la situation de la Voie Communale de l'ADVERSEIL, devenue inutilisable à la suite du glissement de terrain et propose à l'Assemblée de se prononcer sur le déclassement de cette voie ;

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour le déclassement de la Voie Communale n°5 en chemin rural et charge Le Maire d'effectuer les démarches nécessaires à cette opération auprès des services de l'Équipement.

**8) Travaux de réfection du toit de l'Eglise :**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que des fuites d'eau se sont produites dans l'EGLISE et qu'après expertise le toit de l'EGLISE nécessite de gros travaux de réfection ;

Un devis a été fourni par l'Entreprise « Scierie du Motty » pour un montant de 82 057,65 € HT (98 140,94 € TTC).

Le Conseil Municipal donne son accord pour entreprendre les travaux, sous réserve du bouclage financier de l'opération, et charge Le Maire de solliciter, auprès du Conseil Général, l'obtention de subventions dans le cadre de « travaux importants de réhabilitation des édifices culturels » et de « l'aide à la rénovation des toitures traditionnelles du Dauphiné ».

**9) Demande d'exonération** de la participation pour le ménage de la nouvelle salle pour le loto des Ecoles: accordé.

**10) Une réunion de travail** se tiendra pour évaluer les besoins de La Maison du Tourisme au niveau du personnel.

**11) Il sera demandé** au Chef de Garage des propositions pour un rééquilibrage des dépenses concernant les véhicules communaux entre les deux garagistes de la commune.

**La pédicure sera présente à Corps le jeudi 5 février. Inscriptions à la mairie.**

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2003

**PRESENTS :** CARDIN, FRANCOU-CARRON, REYNIER, PASDRMADJIAN, BOULANGER, GONSOLIN, DUBOIS, GARAUD.

**SECRETARE DE SEANCE :** GARAUD.

**ABSENTS :** CELCE, MASSE.

**REPRESENTÉ :** PELLISSIER.

### 1) Vente d'une maison :

Le MAIRE rappelle à l'Assemblée que, lors de la dernière réunion du Conseil Municipal, il avait été décidé de proposer à la vente la maison cadastrée AC 698 ;

Les propositions d'achat éventuelles devaient être déposées en Mairie le 15 décembre au plus tard ; des relances avaient été faites auprès d'éventuels acheteurs qui s'étaient intéressés à cette maison durant l'été 2003 ;

Finalement, une seule demande a été déposée avant la date limite :

de la part de la SCI PHOENIX : proposition d'achat d'un montant de : 80 700 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour la vente à la SCI PHOENIX de la maison cadastrée AC 698 au prix de : 81 000 € et charge Le Maire de signer, avec la SCI PHOENIX, si elle en est d'accord, l'acte de vente de la maison cadastrée AC 698.

Vote : Pour : 8 Ne prend pas part au vote : 1 (M.PASDRMADJIAN).

### 2) DM Budget 2003 : Voir détail en Mairie

### 3) Adhésion SCEV 2004 :

Le Maire porte à la connaissance de l'Assemblée le bilan des activités, en 2003, de l'Association SCEV (Sports et Culture pour les enfants du VALMONTHEYS) ;

Cette Association, créée en 1992, a pour but d'organiser des loisirs éducatifs pour les enfants des cantons de Valbonnais, Beaumont et Matheysine, lors de leur temps libre ;

Des activités sont proposées le mercredi, pendant l'année scolaire, durant les vacances scolaires de Toussaint, Février, Pâques et les mois de juillet et d'août ;

Les Communes concernées ont la possibilité d'adhérer collectivement, permettant aux enfants intéressés de bénéficier d'un tarif réduit pour les activités.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour adhérer, en 2004, à l'Association SCEV, pour un montant de 61 €.

### 4) Tarifs 2004 :

Le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de procéder à la fixation des montants des locations et occupations diverses du Domaine Public.

Après délibération, le conseil Municipal décide des tarifs suivants pour 2004 :

LOYER mensuel appartement Ecole : 301,35 € (révision en 06/04))

LOYER mensuel ancienne cure : 109 € au 01/01/04

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (TERRASSES) : 6,70 €/m<sup>2</sup>

M.PERRAULT : 30 m<sup>2</sup> : 201 €

Mme WEBER (1) : 16 m<sup>2</sup> : 107,20 €

Mme WEBER (2) : 24 m<sup>2</sup> : 160,80 €

M.BOUREY 26 m<sup>2</sup> : 174,20 €

MM.MESNARD-GUITTET 16 m<sup>2</sup> : 107,20 €

M.DELAS 47 m<sup>2</sup> : 314,90 €

M.JOURDAN 12 m<sup>2</sup> : 80,40 €

LOCATION MATERIEL (journée) :

Chaises (commerçants) : 0,8 € non commerçants : 0,5€

Tables (commerçants) : 3,8 € non commerçants : 1,3€

LOCATION CAMION (avec chauffeur pour voyage à la déchetterie) : 32 €.

LOCATION Skis Ecole par sortie:

Elèves de CORPS (sorties scolaires) : 1€ ; (0,5 €)\*

Elèves de CORPS (sorties non scolaires) : 2,30€ (1,10€)\*

Enfants ou adultes extérieurs à l'Ecole : 4,60€ (2,30 €)

Location à la saison (élèves de CORPS) : 23€ (11,50 €)\*

\* : tarif pour skis, bâtons ou chaussures.

TICKET droit de place 1,10 €

LOCATION emplacement marché (le m linéaire) : 0,5 €

TARIF GARDERIE ECOLE : 0,8 €

TAXE DE SEJOUR TARIF PAR UNITE DE CAPACITE D'ACCUEIL :

- hôtel de tourisme classé 2\* : 0,5 €

- Village de vacances de catégorie confort : 0,25 €

- Hôtels classés sans \*, meublés : 0,30 €

- Campings 0,15 €

LOCATION Garage ZA (mensuelle) 40,58 € HT

LOCATION Garage CE TE : 175,37 € HT

PRIX TICKET TRANSPORT : 1,50 € (tarif CG)

TARIFS TRANSPORTS RTC :

Transport LVT-CORPS : 27,50 € HT

Transport CORPS-BOUSTIGUE : 27,50 € HT

Transport CORPS-PELLAFOL : 58 € HT

Transport CORPS-LA SALETTE : 92 € HT

Forfait transport Journée dans un rayon de 25 KM : 107€ HT

Forfait transport ½ Journée dans un rayon de 25 km : 92 € HT

Les kilomètres en supplément du forfait seront facturés : 1,25 € le KM.

PRIX DES CONCESSIONS : (2,5 m x 1 m) :

Concession trentenaire : 250 €

Concession cinquantenaire : 400 €

BRANCHEMENTS EAU ET RESEAU ASSAINISSEMENT :

Eau : 170 € HT

Assainissement : 1525 € HT : habitations nouvelles ;  
610 € HT : résidences traitant actuellement leurs eaux usées.

#### 5) Délibération du 14/11/03 à annuler :

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de M. Le Préfet en date du 01 décembre 2003 rappelant que les Collectivités ne peuvent garantir un emprunt que dans la limite de la moitié de son montant ; Or par délibération du 14 novembre 2003, la Commune avait garanti un emprunt de l'Association « Route NAPOLEON en Sud-Isère » pour la somme de 15 000€ correspondant à la totalité de l'emprunt.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'annuler la délibération du 14 novembre 2003, l'Association n'ayant pas pu obtenir, par ailleurs, le prêt de 15000 €, tout en se réservant la possibilité de faire bénéficier ultérieurement l'Association d'une garantie sur un nouvel emprunt.

#### 6) Participation des Communes au fonctionnement de la Cantine et de l'Ecole :

Le Maire fait un compte rendu de la réunion du 09 décembre 2003, avec les représentants des Communes pour la fixation du montant de la participation aux fonctionnements de l'Ecole et de la cantine :

les Communes représentées ont donné leur accord pour une participation pour les frais de fonctionnement de l'Ecole à : 686 € par enfant pour l'année 2003

et pour une contribution aux repas de la cantine scolaire de : 0,68 € par repas ;

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide d'arrêter la participation des Communes au fonctionnement de l'Ecole à 686 € par enfant pour l'année 2003, avec un calcul au prorata de temps passé et de fixer leur contribution pour les repas de la cantine à 0,68€ par repas, avec application dès la prochaine facturation, jusqu'à la fin de l'année scolaire 2003-2004.

#### 7) Demande de subvention auprès du CG 38 pour l'aménagement de 4 logements et Commerces au Centre-Bourg :

Le Maire fait le point sur le projet d'aménagement du Centre-Bourg sous la conduite de l'OPAC 38 : le dossier de financement a été déposé par l'OPAC auprès de la DDE avec l'arrêté du permis de construire signé ; L'OPAC, en attente de la subvention de l'état, nous informe des possibilités d'aides de la part du département dont une réforme verra le jour début 2004.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, rappelant que la Commune de CORPS a mis gracieusement à disposition de l'OPAC, par la signature d'un bail à construction, un ensemble immobilier dans le centre-Bourg, sollicite auprès du Conseil Général une subvention, la plus élevée possible, au titre de : « l'apport en foncier aux opérations de logements sociaux » et de : « viabilisation de la parcelle ».

#### 8) Questions diverses :

##### a) Urbanisme :

- dossier K1007 : Avis favorable.

- demande pour couper un arbre empêchant l'accès à un garage Place de l'Homaiellerie : autorisation accordée ;

- Réfection d'un balcon place de l'Homaiellerie, avec prolongement de celui-ci : fournir l'accord du voisin avec la demande de travaux.

##### b) Lettre de demande d'information sur la

localisation de la future station de pompage aux Chapoux : le dossier de demande de subventions pour la dernière tranche des travaux d'assainissement vient d'être déposé ;

Les personnes intéressées seront informées dès le bouclage financier du projet et l'appel d'offres auprès des entreprises.

##### c) Acquisition d'une licence IV :

Lecture est faite par Le Maire d'une proposition de vente d'une licence IV au prix de 9000€ ;

Après délibération, le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'achat de cette licence par la Commune, sous condition de la possibilité d'inscription des crédits correspondants sur le BP 2004.

d) *Equilibrage des dépenses concernant les véhicules* de la Commune et de la RTC :

le chef de Garage soumettra ses propositions au Maire.

##### e) Révision du loyer de la perception :

Le Maire informe le Conseil Municipal de la possibilité, comme prévu dans le bail, de réviser tous les trois ans le montant du loyer de la perception établi le 20 juin 2001 (révision du 01 avril 2001) pour un montant annuel de : **6090,34 €**

Après délibération, le Conseil Municipal propose de fixer le loyer annuel de la perception, au 01 avril 2004 à :  $6090,34 * 1202 / 1093 = \underline{6697,70 \text{ €}}$

et charge Le Maire des démarches à accomplir pour la signature du nouvel avenant au bail administratif du 01/01/1999.

##### f) Demande de Ciné Vadrouille :

Pour la projection de 3 films à l'Ecole pour un prix de : 289,80 € : accord du Conseil municipal.

##### g) Devis achat d'ordinateurs à l'Ecole :

Avis favorable pour l'acquisition de 2 ordinateurs pour un coût de 2308€ HT, subventionnés à 50% par le Conseil Général.

h) *Travaux de mise en conformité de l'installation électrique de la Salle des Fêtes :*

Un deuxième devis a été fourni : la décision de faire les travaux sera prise après la réunion préparatoire au BP 2004.

i) Heures de travail pour la maison du TOURISME :

Après exposé, par l'Adjointe déléguée, du fonctionnement de la Maison du Tourisme, le CONSEIL MUNICIPAL donne son accord pour que 3 matinées de 3 H de travail chacune soient effectuées à la Maison du Tourisme par Mme Valérie MASSE entre le 22 décembre et le 31 décembre 2003.

**PROCES-VERBAL CONSEIL  
COMMUNAUTAIRE  
VENDREDI 19 DECEMBRE 2003 9H 30  
Salle de sports de La Salle en Beaumont**

**PRESENTS :** MM. MOUTIN – BATTISTEL – TROSSERO – TEMPLIER – POLI – SERRE – BALME E.- GONSOLIN – COURTEAU – LAURENT – CHARLES C. – PELISSIER – BARBE – CHARLES J. – ANDRIEUX – FROMENT – ABERT – RIGLET – MOSTACCHI – BERNARD – CASSAGNE – RICHIERO

**SORTIES NATURE**

Les sorties encadrées par l'animatrice « nature patrimoine » : sentier à thème de la Sézia, découverte du canal du Beaumont seront gratuites. Ces sorties doivent être signalées par tous les hébergeurs afin d'en faire profiter le maximum de personnes.

**ENTRETIEN DES RUISSEAUX**

Une demande de 50 journées d'intervention PRODEPARE (Programme Départemental d'Insertion par l'Environnement) est faite pour l'année 2004. Il est demandé de réorganiser la répartition des journées entre les communes afin de prévoir 3 journées sur les communes oubliées de St Pierre et Pellafol

**CREATION POSTE DE CONDUCTEUR 2<sup>e</sup> NIVEAU**

Il est décidé de transformer le poste du chauffeur du camion de collecte d'ordures ménagères, actuellement au 1<sup>er</sup> niveau.

**CHEQUIER JEUNE**

Afin de permettre aux jeunes de bénéficier de l'aide du Conseil Général pour l'activité cyber-centre, le Conseil communautaire décide d'adhérer au chéquier jeune.

**MARCHES DRAINAGE 2003**

Les travaux sont répartis par lots. Chaque commune correspond à un lot.

Le Conseil Communautaire entérine les décisions de la commission d'appel d'offres réunie le 16 décembre 2003.

Lot	Commune	Entreprise retenue
1	Ambel	GRAND
2	Les Côtes de Corps	BERTINI
3	Monestier d'Ambel	PELISSARD
4	Pellafol	PELISSARD
5	La Salle en Beaumont	PELISSARD
6	St Laurent	BERTINI
7	St Michel	BERTINI
8	St Pierre	BERTINI

**INFORMATIONS SUR TRAVAUX DRAINAGE ET CORRECTION TORRENTIELLE**

Vu le coût total important estimé à environ 270 000 € HT, les travaux de création de 4 seuils sur la Sézia se feront en deux tranches, sur les années 2004 et 2005, Les travaux de correction torrentielle à Beaufin pourront être réalisés en 2004 (23 000 € environ)

Les travaux de correction torrentielle sur les Communes de La Salette (23 000 € environ) et de La Salle (19 000 € environ) pourront être dispensés de la procédure relative à la loi sur l'eau du fait de leur caractère urgent.

L'étude pour stabiliser la rive gauche du ruisseau de Chalméane, commune de St Laurent en Beaumont est commandée. Les travaux devenant urgents, il est demandé le compte-rendu de l'étude, au plus tôt.

Une réunion de chantier sera organisée avec les propriétaires des terrains et l'entreprise en présence du Maire de chaque commune concernée.

**D.S.P SEM « Obiou-Beaumont »** (Délégation de Service Public)

Le Conseil Communautaire délègue le Bureau pour étudier la possibilité de proroger la DSP actuelle de 4 mois.

**ETUDE CENTRE MEDICO-SOCIAL**

La commission ayant étudié la possibilité de créer un centre médico-social a confirmé le besoin de créer une telle structure après un état des lieux en matière sanitaire et social.

Il est décidé de continuer l'étude et de demander des aides pour son financement ainsi que l'intervention éventuelle du SMIME.

**ETUDE TOURISTIQUE**

Il est rappelé que cette étude viendra en complément de toutes celles déjà faites, elle a pour but d'établir une stratégie à mener pour développer le tourisme sur le territoire.

Un travail avec chaque commune permettra de lister les hébergements, les produits, de rechercher son identité, et voir quelle clientèle cibler.

Elle permettra d'organiser la cohérence en communiquant et codifiant la communication, en dégagant des axes d'actions.

Le coût de cette étude est évalué à 12 000 € HT. Cette étude entre dans l'action « ligne des lacs » subventionnée à 80 % par le Conseil Général.

**REDEVANCE ORDURES MENAGERES**

Une étude sera menée pour étudier une redevance sur les caravanes individuelles.

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

### COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10/10/2003

**Présentes :** Mesdames BOULANGER, CELCE, CREMILLIEUX, DESCALIS, ETAIX, GIROUD, KEITA, MASSE, PORCERO

**Ordre du jour :** - Présentation du bilan 2002/2003

- Composition du bureau
- Projet Activités 2003/2004

#### I BILAN 2002/2003 :

DÉPENSES	Montant	RECETTES	Montant
Ski (location matériel+forfaits)	1120,70	Solde année 2001/2002	1669,31
Poney	652,00	Subvention (Conseil Général et Communes)	1527,00
Loto Ecole/Kermesse	1991,51	Loto/Kermesse/Tombola	3922,08
Spectacles : Cinéma, Théâtre	0,00	Participation des parents aux activités	300,00
Cadeaux aux enfants (Arbre de Noël)	366,86		
Boissons (Buvette Loto/Kermesse)	92,75		
Frais généraux	300,75	Dons des particuliers	182,00
<b>Total des dépenses</b>	<b>4524,57</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>7600,39</b>
<b>SOLDE (RECETTES - DÉPENSES)</b>			<b>3075,82</b>

#### II COMPOSITION DU BUREAU :

Le bureau a été renouvelé par tacite reconduction.

Voici sa composition :

Présidente : Claudine PORCERO

Vice-présidente : Adette ETAIX

Trésorière : Patricia CELCE

Secrétaire : Nathalie BOULANGER

Suppléante : Elodie DESCALIS

#### III ACTIVITÉS 2003/2004 :

**Poney :** Cette activité est en cours. Pour chaque cycle, 5 séances sont prévues.

**Ski :** Cette année, seuls les élèves du cycle 2 (classes de CP et CE1) bénéficieront de cette activité.

C'est suite à la décision des enseignants concernés que les enfants des cycles 1 (Maternelles) et 3 (CE2-CM1-CM2) ne feront pas de ski cette année.

**Musique :** Projet Théâtre et Musique pour les enfants de la maternelle.

#### Merci aux adhérents des associations de noter les dates des Assemblées Générales suivantes :

- Culture et Loisirs de l'Obiou le samedi 31 Janvier à 18 heures à la salle de la Mairie
- Tennis Club de Corps le samedi 7 Février à 18 heures à la salle de la Mairie
- Kuklos le samedi 7 Février à 18h30 à la salle de la Mairie
- Bibliothèque Municipale le samedi 14 Février à 16h30 à la Médiathèque St Eldrade.

L'ADMR souhaite une bonne année à tous les habitants du Canton de Corps et  
Vous invite à son **loto annuel** qui aura lieu le **Dimanche 7 Mars** Salle de la Mairie à CORPS.

# LA PAGE DE L'ECOLE DE CORPS

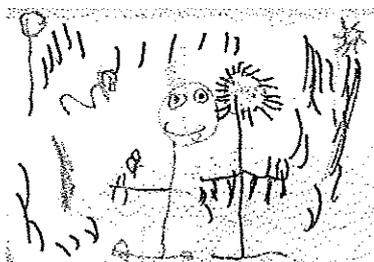
Conçue par les enfants

Bonjour tout le monde. Bonne Année 2004.

Nous allons vous présenter les activités que nous avons faites à l'école pendant le 1<sup>er</sup> trimestre.

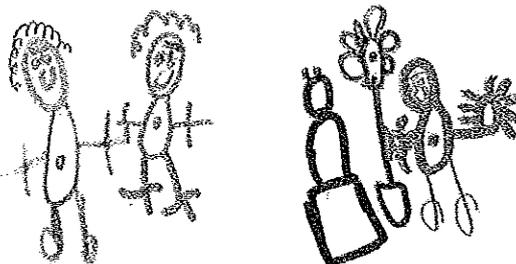
- Un vendredi sur deux, nous allons à la bibliothèque. Yllana : « A la bibliothèque le maître nous lit une histoire ». Amélia : « A la bibliothèque on prend des livres et Valérie marque notre nom sur les petites cartes ».
- Un jeudi sur deux, nous allons au cybercentre « pour faire des textes et aussi pour faire de l'ordinateur » (Mellie) avec l'aide de Gaëlle, l'animatrice du cybercentre. Solène : « Au cybercentre, ce que j'aime bien c'est quand on agrandit les mots par exemple MAMAN. Et aussi j'aime quand on travaille dans la salle d'en bas où il y a une table de réunion ».
- Au mois d'octobre, nous sommes allés faire le Courseton avec d'autres écoles de l'EMALA, près du plan d'eau de Valbonnais. Les GS devaient courir 6 minutes, les CP 9min., et les CE1 12min.
- Pour la journée du goût, les étudiants du lycée hôtelier Lesdiguières sont venus au village vacances de Corps pour nous faire goûter, sentir, entendre et voir plein de choses sur les aliments.
- Nous sommes aussi allés cinq fois à L'Ubac dans le Valgaudemar pour apprendre à faire du poney. Julia : « Pendant le poney, j'avais peur, mais j'adorais faire du cheval ». Emilie : « J'ai aimé le poney parce qu'on n'était jamais à pied ».
- Au mois de décembre, on a vu le dessin animé « Le chien, le général et les oiseaux ». C'était formidable ! On a aussi fait un spectacle avec des chansons de Noël qu'on a chantées à nos parents et aussi aux personnes âgées de la maison de retraite.
- Et puis bien sûr on est aussi allés à l'école ! Marine : « Les mardis et les vendredis on s'entraînait à la gymnastique ». Sandra : « A l'école, tous les jours on fait de la lecture ». Loïc : « Nous avons fait des mathématiques, des maths et de la lecture ».
- Pour finir certains enfants nous disent ce qu'ils aimeraient faire : Eliore : « J'aimerais bien qu'on fasse des raquettes. C'est des espèces de chaussures. C'est pour marcher dans la neige. J'aimerais bien aussi qu'on aille à la piscine ». Mathieu : « J'aimerais me lever plus tard et jouer à la console ».

## Les CP-CE1

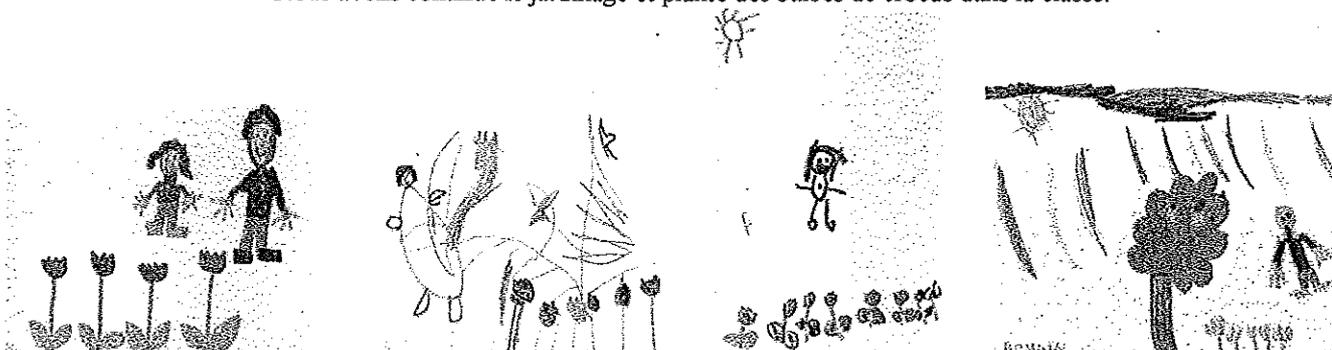


Cette semaine, les enfants de la Maternelle ont fait du mime avec un monsieur qui s'appelle Vincent.

Guy est venu à l'école pour nous raconter une histoire et faire des expériences sur la lumière et les ombres.



Nous avons continué le jardinage et planté des bulbes de crocus dans la classe.



Retrouvez les CE2-CM1-CM2 sur la page de Ciné Vadrouille.

## SOIREE MONTAGNE AU CORPS

Samedi 27 décembre à 18 heures, une soixantaine de personnes se sont retrouvées à la salle de projection de la Mairie pour une grande soirée Montagne au Corps organisée par le Kuklos. L'association proposait de voir ou revoir certains reportages qui avaient marqué les rencontres estivales des années précédentes.



On a pu ainsi apprécier de revoir la transhumance de Monsieur Barban qui était venu en parler il y a deux ans, et le reportage canadien sur la catastrophe de l'Obiou qui avait également beaucoup ému les spectateurs lors de sa première diffusion.

Le diaporama du raid Souloise 2003 était également programmé, ainsi qu'un diaporama sur les ascensions hivernales du Grun, commenté par Luc Reynier. Après ces deux heures de projection, une exposition de photos de l'Obiou était visible dans la salle de réunion, pendant que les membres de l'association offraient l'apéritif à tous les spectateurs.

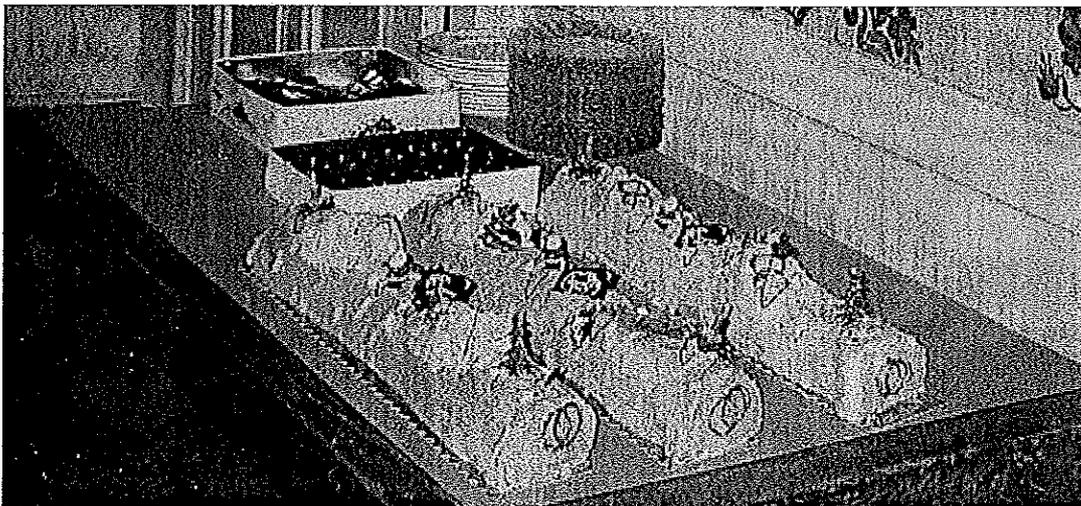
Le succès de cette soirée nous amènera sans doute à proposer ce

type de programmation chaque année pendant les fêtes de fin d'année.

## CLUB JOYEUSES RENCONTRES

### CHOUCROUTE...

Les membres du club se sont retrouvés début novembre pour déguster une choucroute succulente et abondante préparée par Serge Marcou. Ensuite, fromage, gâteaux confectionnés par ces dames, fruits, café. Très bon moment d'amitié et de convivialité, que certains ont prolongé par les habituels jeux de belote et de scrabble.



### ...ET GOUTER DE NOEL

Le mardi 16 décembre, à nouveau, après-midi gourmand avec les bûches de notre boulanger Christophe Leroux. Chocolats, vin pétillant et jus de fruits pour terminer une année bien remplie.

### TIRAGE DES ROIS

Le mardi 6 Janvier, une quarantaine de personnes à nouveau réunie autour de galettes et brioches, pour tirer les rois. Un très bon moment d'amitié et de convivialité. Si vous voulez vous joindre à nous, venez nous retrouver tous les mardis à partir de 14 heures, salle du Club à la Mairie

## LES VŒUX DE LA MUNICIPALITE

Samedi 3 janvier, le maire et l'ensemble du conseil municipal avaient convié la population à la traditionnelle cérémonie de présentation des vœux. L'ensemble des maires du canton, des responsables d'association, des représentants des services de l'Etat avaient répondu présents.



Dans son discours, le Maire Gérard Cardin a présenté tous ses vœux de bonheur et de réussite familiale et professionnelle. Il a rappelé les personnalités disparues cette année qui ont marqué l'histoire de Corps.

Il a également remercié la Communauté de Communes qui a développé les activités du bord du lac, même s'il espère résoudre les problèmes de niveau de l'eau avec l'EDF pour permettre aux bateaux de circuler sur le lac.



2003 a également vu la fin de la première tranche des travaux d'assainissement, et la deuxième tranche va bientôt démarrer. La réfection du toit de l'Eglise aura également lieu en 2004, et l'OPAC va enfin commencer les travaux de réhabilitation des maisons de la Grande Rue.

Le Maire a remercié la présence de l'ONF, des pompiers (trop peu nombreux), la Poste, la perception, la communauté de communes, les Pères de La Salette avec la présence du recteur du sanctuaire, les maires du canton, la DDE, les employés communaux, la gendarmerie, et la plupart des élus au conseil municipal de Corps.

Il a souhaité que le climat social et économique s'améliore en 2004 et que l'ensemble de la population profite de cette prospérité.

Un copieux buffet était offert à l'issue du discours du Maire, qui a permis à tous de commencer l'année dans la joie et la bonne humeur.

## « CHŒUR A CORPS » ET LE 140<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DE L'HARMONIE MUROISE

Il y a deux ans, quand Sophie nous a fait part de l'invitation de l'Harmonie Muroise à participer à un concert commun avec les chorales du Plateau Matheysin, les avis furent très partagés. L'Harmonie Muroise, avec sa soixantaine de musiciens, a toujours eu une grande renommée, et au printemps 2003, elle a été promue en division Excellence, preuve d'un très haut niveau tant technique que d'interprétation, et nous n'avons pas la prétention d'avoir le même degré de perfection ! Donc, si nous acceptons, nous nous engageons à être assidus aux répétitions du mardi à Corps, mais aussi à celles qui auront lieu à La Mure certains soirs ou week-ends. Nous savons aussi que nous ne pourrons pas préparer d'autre programme pour donner des représentations dans nos villages. Finalement, tout bien pesé, l'aventure est bien tentante, et nous acceptons avec un grand enthousiasme de relever le défi.

Trois chorales seront présentes au côté de l'Harmonie : celle de La Mure avec son chef Michel Avedikian, celle de St Jean de Vaulx avec Claude Cuisinier, et celle de Corps avec Sophie Donnet.

Le déchiffrement des partitions s'est fait localement, cela n'a pas toujours été simple mais avec de la persévérance, petit à petit les mélodies sont sues. A partir de là, les répétitions en commun peuvent commencer ; c'est le moment d'affiner le rythme, l'interprétation... C'est un travail très enrichissant qui demande beaucoup d'attention de la part des choristes, car chaque chef de chœur a son style propre pour diriger un groupe ; mais il faut beaucoup d'énergie et de rigueur aux chefs de chœur pour diriger une centaine de personnes pas toujours bien disciplinées, il faut bien le reconnaître !

Vient enfin le moment de la première répétition avec les chœurs et l'Harmonie sous la direction de Bruno Peterschmitt. Le résultat ? Honnêtement bien décevant, nous avons l'impression de ne plus rien savoir, les instruments jouent trop fort, nous n'entendons pas les autres voix, nous ne trouvons pas la note de départ... Les choristes sont bien désolés. Heureusement, nos chefs sont optimistes, c'est la première répétition, c'est normal ; puisqu'ils le disent, faisons leur confiance !

Plusieurs journées de répétitions ont été encore nécessaires pour accorder les chœurs avec l'orchestre, mais grâce à la direction précise de Bruno Peterschmitt, tout s'est mis en place, et nous sommes arrivés au 13 décembre très emballés de faire partie de ce spectacle.

Samedi soir, vingt heures trente, la salle du complexe sportif de La Mure est comble, plus de 700 spectateurs sont présents, on a refusé du monde à l'entrée.

En première partie, l'Harmonie exécute les deux œuvres qui lui ont permis d'accéder à la division Excellence au concours national d'orchestres d'harmonie au mois de mai. D'abord, « Hypérion » de Thierry Muller inspirée de la mythologie grecque, puis « Greek Folk Song », une suite de trois danses traditionnelles grecques de Franco Cesarini. Tout de suite, le public est conquis par la maîtrise et la puissance de l'Harmonie.

Puis, les 80 enfants des classes de formation musicale de Sophie Donnet et Véronique Bonnier viennent s'installer sur l'estrade. Moments magiques que nous procureront ces voix d'enfants soutenues par les musiciens. Ils interprètent d'abord « Home Alone » de John Williams, musique du film « Maman j'ai raté l'avion », puis le « Chœur des Gamins » extrait de Carmen de Bizet, morceau très apprécié du public et bissé.

Après un petit entracte, c'est le chœur adulte qui prend place face au public avec l'Harmonie. C'est vraiment impressionnant de se trouver là au milieu d'une centaine de choristes et devant tant de monde. Le premier morceau exécuté est « la scène du triomphe », extrait d'Aïda créé par Verdi pour l'inauguration du Canal de Suez, à la gloire de l'Égypte, musique triomphante par excellence ! Vient ensuite « Hymn to the fallen » de John Williams, musique originale du film « Il faut sauver le soldat Ryan ». Cet air est dédié par l'Harmonie Muroise à un de leurs musiciens décédé récemment ; pour notre part, c'est à Madame Francou que nous pensons particulièrement, elle qui avait créé la première chorale à Corps et qui a tant fait pour la musique chez nous. C'est avec beaucoup de cœur que cette œuvre est interprétée, et l'émotion est palpable dans la salle. La gaieté revient sur scène avec « Bravo Monsieur Fugain », extraits des plus belles chansons de Michel Fugain que le public connaît par cœur et peut chanter aussi.

Pour clore cette merveilleuse soirée, les enfants rejoignent le chœur adulte et les musiciens pour chanter « Pump and Circumstances » marche n°1 de E. Edgar. Le public applaudit à tout rompre et ce morceau sera bissé.

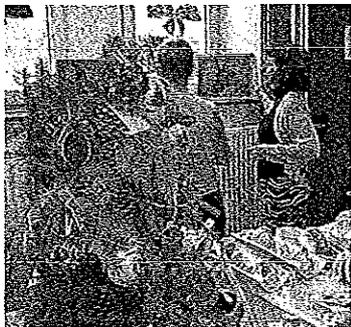
Le dimanche après-midi, le public presque aussi nombreux est également enthousiasmé par ce spectacle d'une si grande qualité.

Ces deux jours resteront gravés dans nos mémoires comme des moments uniques de beauté et d'émotions partagés avec tout le monde. Merci mille fois à Bruno Peterschmitt de nous avoir fait l'honneur d'associer les chorales au 140<sup>ème</sup> anniversaire de l'Harmonie Muroise, et à Sophie de nous avoir entraînés dans cette belle aventure.

Bonne année musicale à tous !

**MARCHE DE NOËL**

Dimanche 30 novembre, l'A.D.T. a organisé son 2<sup>ème</sup> marché de Noël dans la nouvelle salle de la mairie. Cette animation qui remporte un succès grandissant, est surtout une idée pour promouvoir notre artisanat local, vivre dans un petit village n'exclut pas en effet la présence d'artistes, bien au contraire.



La salle après 2 heures d'installation avait revêtu des airs de fête pour le bonheur des grands et des petits et chacun a pu trouver des idées cadeaux sympas et souvent inattendues.

De la déco et des senteurs pour la maison, des meubles pour enfants en bois, des parures en perles qui rayonnaient de mille feux, des vêtements tissés, des objets réalisés par les enfants de l'association Récré à Corps qui accueille nos petits chaque semaine pour des activités manuelles, des jouets en bois, des carnets reliés en cuir par Vanessa, des photos de la région, de l'artisanat malgache et pour finir nos producteurs de fromages que nous remercions tout particulièrement au vu de la température extérieure ce jour là.

Une 3<sup>ème</sup> édition aura lieu fin novembre, début décembre 2004, renseignements à la Maison du Tourisme.

**TELETHON 2003**

Les 5 et 6 décembre, la Mairie en collaboration avec la Maison du Tourisme et les Sapeurs Pompiers a participé au Téléthon 2003.

Vendredi 5 décembre, un thé dansant animé par Michel Vittone, un goûter et une soirée pour les jeunes ont été organisés par le Nouvel Hôtel, hélas le thé dansant n'a pas remporté un vif succès, nous remercions néanmoins les personnes qui sont venues. La soirée des jeunes a compensée puisqu'ils étaient au rendez-vous pour participer à l'action Téléthon.

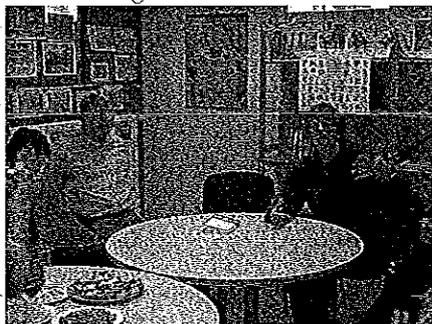
Samedi 6 décembre, dès 10h00, les Pompiers se sont installés devant la Maison du Tourisme, au programme canelle et vin chaud, et comme pour les autres actions, l'intégralité des recettes a été reversée au profit du Téléthon.



Des cartes de vœux et des ampoules ont également été vendues pendant les 2 jours.

L'ensemble des actions a permis de reverser la somme de 1081€ à l'AFM.

Nous remercions toutes les personnes qui ont su faire preuve de générosité et invitons les associations de Corps à réfléchir à des actions qu'elles pourraient proposer pour le Téléthon 2004 dans le cadre de leur association.

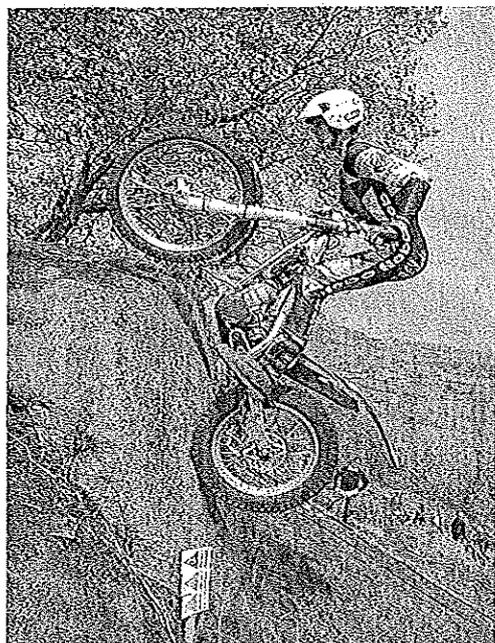


### **Hubert MINGARELLI à la Médiathèque de Corps**

Le samedi 10 janvier, la Médiathèque de Corps a eu le privilège de recevoir Hubert Mingarelli, lauréat du Prix Médicis 2003 pour son livre « Quatre Soldats » paru aux Editions du Seuil.

C'est dans la convivialité et la simplicité autour d'une table, qu'il a rencontré ses lecteurs. Grâce à leurs questions, nous avons pu mieux connaître cet auteur. Habitant de la région, il est né en 1956 en Lorraine. C'est après divers métiers notamment 3 ans dans la marine qu'il s'est tourné vers une carrière artistique. L'écriture lui a permis d'exprimer ce désir de création. Après plusieurs romans parus en secteur jeunesse sur la volonté de l'éditeur, il a commencé à connaître le succès quelques années plus tard avec le roman « la dernière neige » chez une autre maison d'édition. Il a ensuite publié « La beauté des loutres » puis « Quatre soldats » qui lui a offert la reconnaissance du monde littéraire. Son style d'écriture très atypique lui a permis de se démarquer des autres auteurs : tout est détail, des histoires souvent immobiles, avec une attention infinie apportée à ses personnages. Ils sont peu nombreux et ne font pas de grands voyages, le minimalisme est de mise. Paradoxe d'une œuvre : le dialogue est prépondérant mais on y parle peu. Tout cela fait de Hubert Mingarelli un auteur d'exception. Travaillant au moins une année sur chacune de ses œuvres, il nous a annoncé la sortie de son prochain roman dans quelques mois. Cette rencontre très chaleureuse et enrichissante s'est terminée autour d'un verre. Nous remercions vivement Hubert Mingarelli qui a répondu immédiatement à l'invitation et lui adressons encore une fois toutes nos félicitations pour l'obtention du prix Médicis.

## NICOLAS GONTARD SA PASSION LE TRIAL MOTO



Cet enfant du pays (il est le petit-fils d'Arlette Gontard) prouve une fois de plus que le canton fait naître de grands champions... Pour mieux le connaître, voici son palmarès et ses objectifs pour cette année.

### PALMARES 2002 - 2003

Champion de ligue Dauphiné/Savoie Drôme Ardèche (catégorie senior 2) Junior.

Vice Champion de France Espoirs 2003 (catégorie Senior 1)

Vice Champion de France 2003 (catégorie Senior 2)

1<sup>er</sup> Le Bossots (Espagne)

1<sup>er</sup> Val de Blore (Alpes Maritimes)

1<sup>er</sup> Basses sur le Rupt (Vosges)

Vice Champion de France par équipe 2003 (4 pilotes)

2<sup>ème</sup> Sommières (Le Gard)

Champion de ligue Dauphiné / Savoie 2003 (catégorie Senior 1 scratch)

### Objectifs 2004

- Participer à tout le championnat d'Europe et marquer des points,
- Etre sur le podium au championnat de France en Senior 1.
- Etre Champion de Ligue Dauphiné-Savoie-Drome-Ardeche en Senior 1.
- Réaliser des démonstrations pour des collectivités locales ou des partenaires

## LOTO ANNUEL DES PARENTS D'ELEVES

Le loto pour l'école de Corps, organisé par l'association des parents d'élèves, a eu lieu le dimanche 24 novembre. Plus de 120 personnes sont venues à ce rendez-vous annuel. Beaucoup sont repartis les bras chargés. Kimberley a gagnée la partie enfant, une Mini Chaîne, Mégane et Solène Abert ont remporté le Home Cinéma + DVD. Les 10 parties ont été entrecoupées par l'entracte durant lequel nous avons pu apprécier les pâtisseries

confectionnées par les parents.

Nous tenons à remercier tous les commerçants, les entreprises, Le Conseil général, La Mairie, La Maison du tourisme pour leurs contributions à l'organisation du loto sans oublier les bénévoles.



**Notre photo :** Les membres de l'A.P.E. : Claudine, Patricia, Adette, Nathalie.

Mégane et Solène Abert.



## ECOLE ET CINEMA, C'EST PARTI !

Dans le dernier PETIT CORPATUS nous annonçons le démarrage possible en janvier de l'initiative Ecole et Cinéma. Nos prévisions les plus optimistes ont été satisfaites, le jeudi 8 janvier les élèves de l'école primaire de Corps ont pu assister à leur première séance dans le cadre de cette initiative.

Rappelons que cette "opération nationale" (c'est l'appellation officielle) est conjointement organisée par les ministères de l'Education Nationale et de la Culture. Des délégations au niveau départemental gèrent cette initiative. C'est grâce aux bonnes relations que nous avons eues avec elles que la mise en place de cette opération à Corps a pu se faire malgré notre inscription tardive.

Pour préciser le cadre dans lequel se situe Ecole et Cinéma, le mieux est peut être de vous livrer quelques extraits du document général présentant cette initiative : "Moyen d'expression et de connaissance, le cinéma anticipe pleinement de la mission de l'Ecole, dans son rôle d'incitation à la découverte de démarches artistiques variées". Suite à ce texte mis en exergue du document, on peut lire: "Le cinéma, porteur de rêves, mémoire du monde, demeure essentiel dans une période où la télévision a tendance à niveler les désirs et les goûts. Il est donc nécessaire aujourd'hui de montrer aux jeunes spectateurs dès son plus jeune âge de bons films, du monde entier, dans une belle salle de cinéma". Ces deux extraits situent bien, à notre avis, les réflexions de fond qui sont à l'origine du projet. Plus loin on y trouve aussi, et l'on pourrait dire surtout : "La rencontre d'un enfant et d'un film doit d'abord passer par la notion de plaisir". On pourrait conclure en résumant ainsi que la démarche est aussi de faire découvrir que l'on peut s'instruire, apprendre dans le plaisir et pourquoi pas dans la joie.

Nous avons d'ailleurs vécu en direct lors de cette première projection l'enthousiasme des élèves devant un court métrage de Jacques Tati *L'ECOLE DES FACTEURS* (le programme était composé de 4 courts métrages, voir encadré). Les voir et les entendre s'esclaffer devant un film vieux de plus d'un demi siècle (1947) justifiait dans les faits les orientations du projet et ne faisait que nous encourager dans la poursuite de cette initiative. Il faut aussi se féliciter de la collaboration, on pourrait même dire complicité, qui s'est mise en place avec les enseignants pour la réalisation de cette initiative. C'est aussi l'occasion de remercier la municipalité d'en avoir pris en charge la partie financière.

La prochaine projection aura lieu début février. Nous n'avons pas encore dévoilé aux élèves quel film sera présenté. Nous pouvons néanmoins penser que cela nous permettra de continuer des discussions déjà entamées lors de nos visites dans les classes sur le cinéma d'animation.

Un autre aspect de notre activité de montreurs d'images nous a permis de présenter le film *MARIEES MAIS PAS TROP* que Catherine Corsini avait tourné à Corps et dans les environs. Espérons que quelques uns des 117 spectateurs présents à cette projection deviendront des fidèles de nos projections mensuelles. A cette occasion, nous ne pouvons que nous féliciter de la collaboration de la Maison du tourisme pour la promotion de cette initiative. Collaboration que nous entendons maintenir et développer. D'ailleurs la page qui nous est offerte régulièrement dans le PETIT CORPATUS ne peut être qu'un gage de cette volonté.

J.D

### PROCHAINS PROGRAMMES

Vendredi 20 février

**TAIS TOI**

un film de Francis Weber  
avec Gérard Depardieu et  
Jean Reno

Vendredi 19 mars

**LES INVASIONS BARBARES**

film Québécois de Denys Arcand  
Primé à Cannes

#### **Courts-métrages au cinéma**

Judi 8 janvier, à la salle polyvalente de Corps, nous sommes allés voir 4 courts-métrages :

« **L'école des facteurs** » : film comique en noir et blanc : un facteur essaie de faire sa tournée plus vite, mais il perd du temps.

« **Le cyclope de la mer** » : film d'animation, triste et émouvant. Un cyclope vit dans un phare. Il construit des objets en bois pour se sentir moins seul. Pour allumer le phare il éclaire son œil. Un soir de tempête, il devient aveugle.

« **Les musiciens** » : film comique en noir et blanc : 2 personnes seules se rencontrent et jouent ensemble de manière explosive.

« **Gargarin** » : dessin animé : une chenille se retrouve un jour coincée dans un volant de badminton et a le mal de l'air. Donc ça ne sera pas facile quand elle se transformera en papillon.

Nous avons aimé, ces 4 courts-métrages étaient très bien.

Les élèves du cycle 3 de l'école de Corps.

La Maison du Tourisme et l'Association de Développement Touristique du Pays de Corps vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2004.

De nouvelles perspectives et stratégies touristiques seront mises en place pour un développement touristique et local en constante évolution. Un nouveau dépliant sur la région et, indispensable pour nos vacanciers, un plan du village sera proposé en 2004. Une fête du village sera organisée fin juin à l'occasion de la St Pierre, et bien sûr de nombreuses manifestations incontournables auront lieu tout au long de l'année.

**Concours de décorations de Noël Vitrines et Maisons :** vous êtes de plus en plus nombreux, particuliers ou commerçants à participer au concours de décorations de Noël qui existe depuis 6 ans.

Cette année, le jury après avoir délibéré, a attribué un prix spécial à l'ensemble de la population de Corps ainsi qu'à tous les commerces et services pour les décorations au moment des fêtes de Noël.

Chacun a pu noter les efforts considérables qu'il y a eu notamment sur la rue des Fossés, mais d'autres quartiers étaient également bien illuminés donnant ainsi à notre village un vrai air de fête pour le bonheur de tous. Pour vous remercier de votre participation et vous encourager à faire encore mieux pour les prochaines fêtes, la Municipalité s'engage à investir dans des guirlandes supplémentaires et décorations diverses l'année prochaine. Nous vous donnons donc rendez-vous en fin d'année 2004 en espérant que l'originalité sera toujours de mise.

### Calendrier des manifestations 2004

(De Janvier à Juin 2004 sous réserve de modification)

#### JANVIER 2004

**Samedi 3 :** Cinéma « Mariées mais pas trop » de C. Corsini Un film tourné dans la région en 2003 2 séances Ciné Vadrouille

**Samedi 10 :** Concours de Belote A.F.R. Quet  
Rencontre avec Hubert Mingarelli (Prix Médicis 2004)  
Médiathèque Corps

**Samedi 17 :** Concours de Belote Lou Peyrague Côtes de Corps

**Samedi 24 :** Concours de Belote A.F.R. St Pierre

**Dimanche 25 :** Boudin - Caillettes C.F.A. St Laurent

Assemblée Générale A.F.R. La Salle en

**Samedi 31 :** Loto UCVO La Salle en

#### FEVRIER 2004

**Lundi 2 :** Rallye des vieilles autos (Monte-Carlo historique) Corps

**Samedi 7 :** Concours de Belote A.F.R. La Salle

**Samedi 14 :** Concours de Belote Ecuries du Bt Côtes de C.

**Dimanche 8 :** Après-midi Dansant Club des Mardis La Salle

**Samedi 21 :** Loto La Quetourine Quet en Bt

**Samedi 28 :** Belote A.F.R. Côtes de Corps

**Dimanche 29 :** Carnaval Ecole St Laurent en Bt

#### MARS 2004

**Samedi 6 :** Concours de Belote A.F.R. La Salle

**Dimanche 14 :** Thé Dansant Club Joyeuses Rencontres Corps

**Dimanche 7 :** Loto A.D.M.R. Corps

**Samedi 20 :** Concours de Belote C.F.A. St Laurent en Bt

**Dimanche 21 :** Marché des artisans A.C.T. Corps

**Du 20 au 26 :** Expo « chemin de fer de Corps à Grenoble »  
Corps

**Dimanche 28 :** Après-midi Jeux du Monde A.F.R. La Salle

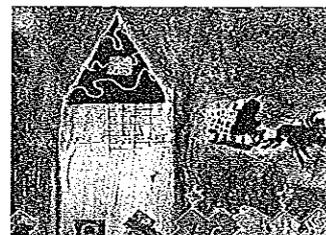
Chaque année, La Maison du Tourisme de Corps organise pour les enfants de l'école de Corps un concours de dessins de Noël. Le jury, tout spécialement composé pour cette occasion, a longuement délibéré et a décidé d'attribuer 3 prix à :



ROCHE Charline  
(Maternelle grande section)



ADELLE Sébastien  
(CE2)



TEMPLIER Marine (CM2)

Nous remercions tous les enfants pour leur participation et leur créativité ainsi que La Communauté de Communes du Pays de Corps puisqu'ils ont récompensé les gagnants en leur offrant des heures à l'espace aquatique (pataugeoire ou toboggan) et pour les bateaux électriques au lac du Sautet dès l'été prochain.

#### AVRIL 2004

**Samedi 10 :** Bal Musette A.F.R. La Salle en Bt

**Samedi 17 :** Repas C.F.A. St Laurent en Bt

**Samedi 24 :** Soirée Canadienne A.F.R. St Laurent en Bt

**Du 24 au 30 :** Expo de peinture A.C.T. Corps

**Dimanche 25 :** Marché des artisans A.C.T. Corps

#### MAI 2004

**Samedi 8 :** Marché aux Fleurs Club des Mardis et Gym

La Salle en Bt

**Dimanche 9 :** Repas et Animations Ecole St Laurent

**Samedi 29 :** Paëlla A.F.R. La Salle

**Lundi 31 :** Thé Dansant A.F.R. La Salle

**Du 29 au 31 :** 3èmes Journées Napoléoniennes R.N.S.I.

Corps

#### JUIN 2004

**Du 1<sup>er</sup> au 5 :** « Cinévadrouille autour du monde » Projections et débats Corps

**Samedi 5 :** Kermesse Enfants A.P.E. La Salle

**Samedi 12 :** Pétanque C.F.A. St Laurent

**Dimanche 13 :** Kermesse Ecole St Laurent

**Dimanche 20 :** Marché des artisans A.C.T. Corps

**Du 19 au 25 :** Expo « musiques contemporaines ». Corps

**Samedi 26 :** Feux de la Saint Jean Les Côtes de Corps

Fête de la Saint Pierre (Foire aux livres, vieux papiers, brocante, animations...)

Corps

**Dimanche 27 :** Fête de la Saint Pierre A.D.T Corps

**Mercredi 30 :** Sortie Enfants Ecole A.F.R. St Laurent

**Tous les 2èmes dimanche de chaque mois :**

**Marché mensuel du Livre à Corps**

(Dates non communiquées, renseignements Maison du Tourisme).

## La Généalogie

« genos » : naissance,  
origine et « logos » : étude

La généalogie est une science qui remonte à la fin du 15<sup>ème</sup> siècle. Son utilité était uniquement réservée aux familles devant justifier leurs titres de noblesse ou de charges.

En effet, la fonction de généalogiste était une charge attribuée par le Roi. Il était chargé d'enregistrer les titres accordés par le Roi ou de les vérifier. Pour cela, il enregistrait sur « le Grand Armorial », les armoiries et devises successives d'une même famille. On peut consulter à titre d'exemple « Le Grand Armorial du Royaume » d'Hozier à la BNF (1), appelé communément « le d'Hozier » par les chercheurs. Les d'Hozier ont occupé cette charge sur trois générations. La Révolution Française a marqué la fin de cette fonction officielle.

Par la suite, et ce jusqu'à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, la généalogie n'a été utilisée, en grande partie, que pour la recherche d'héritiers en cas de succession vacante par les notaires.

Ce n'est qu'au milieu du 19<sup>ème</sup>, avec la création des sociétés savantes, l'obligation donnée aux instituteurs et au prêtre des communes de réaliser les monographies des villages qu'ils avaient en charge que l'étude de la « généalogie familiale » a débuté.

Mais il faudra attendre les années 1980, pour que cette science annexe de l'histoire connaisse un essor populaire et la fin des années 1990 toutes les familles France et d'ailleurs.

De plus, elle est devenue une science complémentaire dans beaucoup de domaines : la

génétique, la sociologie, la psychologie, etc...

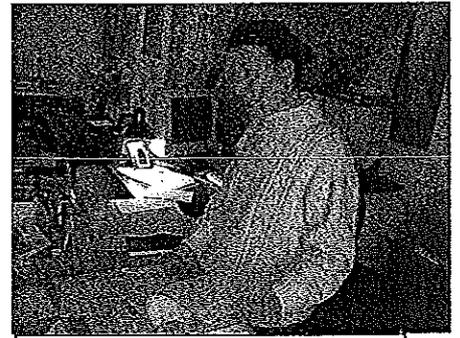
Réaliser sa propre généalogie, c'est découvrir son histoire individuelle et collective à travers les différents événements de notre société, c'est prendre conscience que nous ne sommes qu'un simple maillon d'une grande chaîne, une lignée.

Les premières motivations sont souvent : la présentation de l'histoire familiale aux petits enfants, la recherche d'un parent disparu ou simplement la curiosité.

Pour ceux qui souhaitent démarrer, commencer par fouiner dans les vieilles photos, la correspondance familiale, etc... Grâce à ce premier dépouillement, certains souvenirs reviennent, on se rappelle son arrière-grand-père, le déménagement de toute la famille après la Grande Guerre que l'on nous a raconté des dizaines de fois enfants, etc... Petit à petit, on commence à structurer son histoire.

Par la suite, il vous faudra consulter les registres d'état civil, les registres paroissiaux, les actes notariés auprès des archives départementales (2).

Retracer l'histoire de sa famille reste relativement aisé jusqu'à la Révolution Française. Avant cette période, vous aurez plus de facilité en adhérant dans une association de généalogie ou d'histoire.



(1) Bibliothèque Nationale de France :

<http://www.gallica.bnf.fr>

(2) Archives départementales de l'Isère

Centre Jean Berthoin  
Rue A Prudhomme  
38000 GRENOBLE

(3) Centre Généalogique du Dauphiné

12 bd Lyautey BP 311  
38010 GRENOBLE cedex 1

(4) Centre d'Histoire des familles

Place des Colporteurs  
38970 CORPS

Centre de consultation,  
Recherches, publications  
Brochure et catalogues sur simple demande

<http://www.ifrance.com/docs/ources.htm>

### Réalizations prévues pour l'année 2004

Rééditions d'une centaine d'historique de régiments de la Grande Guerre.  
Janvier 2004

Mise en ligne progressives des relevés des registres d'état Civil de Corps sur notre site. A partir de 1<sup>er</sup> février 2004.

<http://www.ifrance.com/docs/ources.htm>

Etude des familles « Barbe » et « Templier »  
Juillet 2004

Pour tous ceux qui souhaitent des informations, questions vous pouvez m'écrire :

Centre d'Histoire des familles  
Fabienne GILBERTAS  
Place des Colporteurs  
38970 CORPS

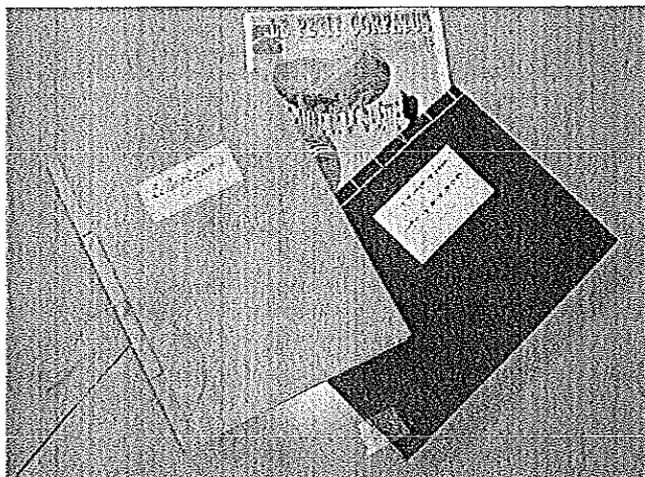
## La reliure à la chinoise du Petit Corpatus

La forme des livres change d'une civilisation à une autre, car son histoire n'est pas la même. La structure du livre chinois est donc différente de celle de nos livres.

La forme du livre occidental nous vient des livres en parchemin. Le parchemin est un matériau très rigide, difficile de plier. Lorsque nous avons découvert le papier, nous avons voulu imiter le parchemin et le fabriquer avec des végétaux différents du papier chinois, le rendant donc difficile à plier puisque plus épais.

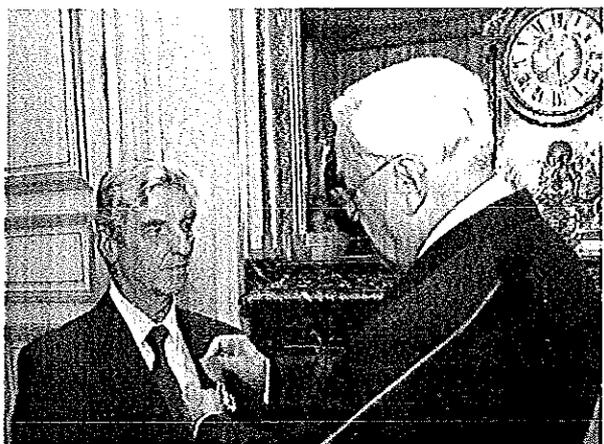
Avant l'invention du papier (en Chine, vers 250 av. J.C.), les livres chinois étaient calligraphiés sur de la soie. Le papier, fabriqué à partir de l'écorce du mûrier, nourriture des vers à soie, est lui aussi très souple, comme du tissu. La couture du livre est donc différente. Les feuilles, mises les unes sur les autres, étaient reliés par un fil qui les transperçait dans leur épaisseur : 1cm sur la gauche du texte été consacré à la reliure. Le papier étant très souple, les feuilles se pliaient correctement et le livre s'ouvrait très bien, ce qui est moins évident avec le papier occidental. Le papier japonais, fabriqué à partir des mêmes végétaux, présente les mêmes caractéristiques que le papier chinois.

Pour le Petit Corpatus, la réalisation d'une reliure à la chinoise nécessite la couture d'un « onglet » de papier de la largeur de la couture. De cette manière, la couture ne vient pas mordre sur le texte, et la couture remplace le pliage du papier. Le Petit Corpatus s'ouvre donc très bien.



Pour tout renseignement sur les reliures d'une année du Petit Corpatus, merci de vous adresser à la Maison du Tourisme, ou à l'atelier Librarii. Différents matériaux sont disponibles (papier ou toile), ainsi que de nombreuses couleurs. Prix d'une reliure : 45 euros.

## Légion d'Honneur

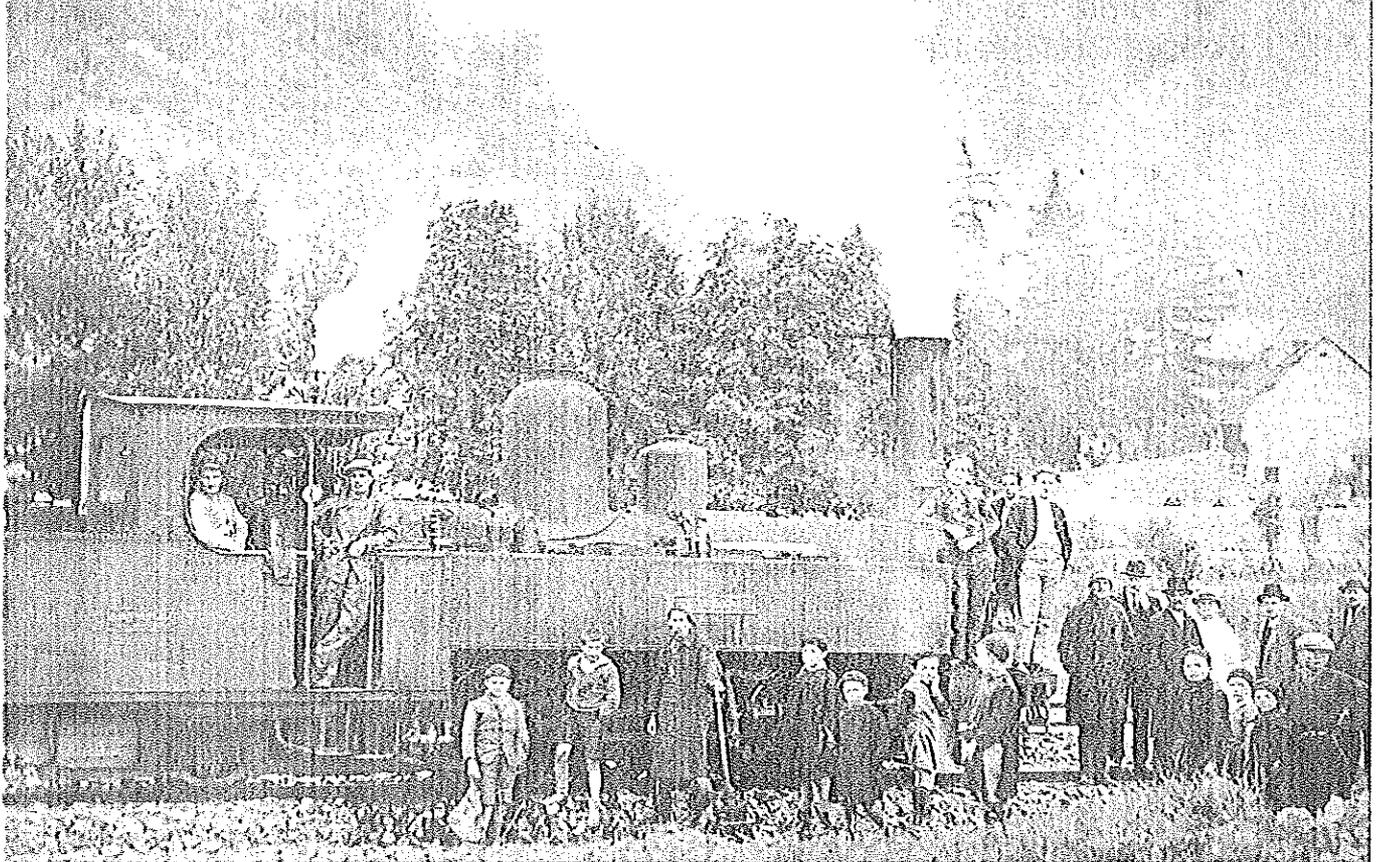


Michel ADVENIER, domicilié depuis 1981 au village des Côtes de Corps, a été décoré à Paris le 12 novembre 2003 comme Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur par Mr Christian PONCELET, Président du Sénat.

Ancien haut fonctionnaire de la Commission Européenne de Bruxelles, Mr ADVENIER a travaillé pendant 14 ans pour le soutien au développement économique des régions défavorisées, notamment françaises, tant pour le soutien aux zones rurales en voie de désertification que pour la reconversion des zones industrielles en difficulté. Il s'est occupé ainsi pendant plusieurs années de la région Rhône-Alpes, et notamment des cantons du sud-isère.

« Je puis témoigner de son efficacité et des nombreux conseils qu'il a donné à tous les élus du sud-isère, pour leur permettre de voir aboutir leurs projets. J'adresse donc toutes mes félicitations les plus chaleureuses et tous mes remerciements à ce haut fonctionnaire de la Communauté Européenne, exemplaire par son dévouement, sa gentillesse et sa patience ». G. Cardin

## LE CHEMIN DE FER DE LA MURE A CORPS...



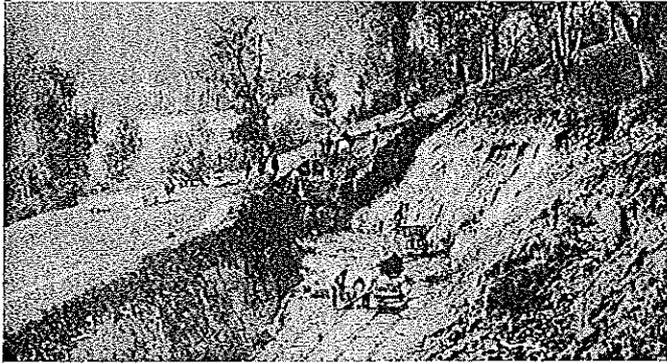
*On se prend à imaginer aujourd'hui la présence d'un train touristique à Corps. Certes, la partie La Mure-Corps est bien moins spectaculaire que l'actuel parcours avant La Mure, puisque la ligne suit la route nationale. Mais tout de même ! Si une telle ligne existait aujourd'hui, quelles seraient les retombées pour l'économie de notre village ? Et si la ligne de chemin de fer avait été poursuivie jusqu'à Gap, comme le prévoyait le projet initial, ne serions nous pas aujourd'hui bien moins enclavés ? Bien entendu, quand ce sont les considérations économiques qui prédominent contre l'aménagement du territoire, une telle infrastructure n'est pas viable dans nos contrées. Mais n'est-ce pas le cas de tous les services publics : la Poste, la perception, la gendarmerie... Il faut se battre parfois aujourd'hui pour conserver ces services dans nos villages, et l'on n'a pas su (ou pas voulu) le faire à l'époque pour le petit train. On peut le regretter, puisqu'il ne reste aujourd'hui que les vestiges de la gare, et les murs soutenant les rails en bordure de Sézia. Il fallait une heure et demie à l'époque pour aller à La Mure en train (songez qu'il faut trois heures aujourd'hui pour faire Grenoble-Paris !) : les technologies avancent à grand pas, mais la nostalgie reste. C'est pour cela que Le Petit Corpatus retrace l'histoire de cette trop éphémère ligne de chemin de fer, de sa naissance (qui était déjà sujette à polémique), à sa destruction en 1949, après seulement 17 ans de service puisque le premier train n'a circulé qu'en 1932. Nous entendrons le témoignage d'un passager de l'époque, et nous verrons comment, aujourd'hui encore, on peut utiliser à bon escient le peu d'installations qu'il reste de cette ligne. Alors, tous en voiture, prenons le temps d'admirer ce paysage en noir et blanc.*

Les mines de La Mure étaient les plus importantes des Alpes françaises. Le développement de la production ne faisait qu'augmenter les difficultés rencontrées dans l'acheminement du charbon par la route. Ces difficultés incitèrent à la construction entre 1882 et 1888 du chemin de fer de St Georges de Commiers à La Mure, considéré à l'époque comme « l'un des travaux les plus grandioses que l'imagination humaine ait jamais osé

rêver ». Le train est inauguré à La Mure, terminus de la ligne, en août 1888.

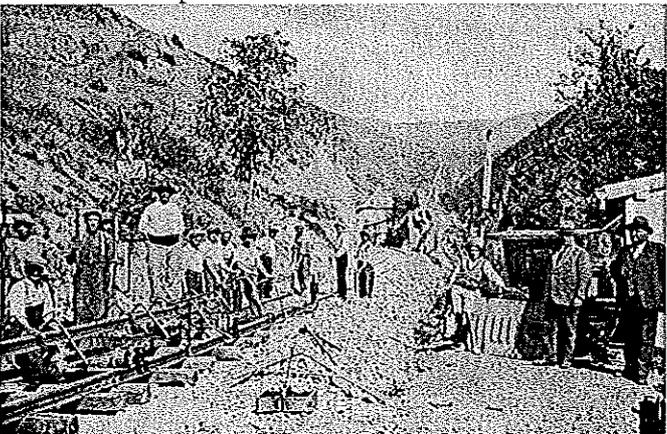
En 1892, les missionnaires de La Salette forment le projet de faire construire, aux frais de leur communauté, un chemin de fer d'intérêt local de La Mure à Valbonnais et au Beaumont, une ligne de plus de 34 kilomètres, dont 19 en pleine montagne, qui aurait, dans

sa dernière partie, gravi par crémaillère le mont Gargas pour atteindre la Salette à l'altitude de 1700 mètres.



Ce projet est soumis à l'enquête d'utilité publique par arrêté préfectoral du 17 février 1893 sur laquelle le Conseil Général devra se prononcer. Il rencontre une très violente opposition de la part des conseillers municipaux de Corps et de nombreuses communes de la région, parmi lesquels le maire de La Mure. Des pétitions circulent. Les opposants au projet estiment que la ligne évite les communes importantes et mérite le nom de « chemin de fer d'intérêt privé de La Mure à La Salette » parce que destinée à desservir avant tout le pèlerinage pendant les quelques mois d'été et l'usine des ciments Pelloux de Pont-Du-Prêtre.

Un projet modifié desservant Corps est ensuite élaboré, mais n'aboutit pas.



Quelques années plus tard, le projet est repris au compte de l'état, mais avec un tracé tout différent qui devient définitif en 1910.



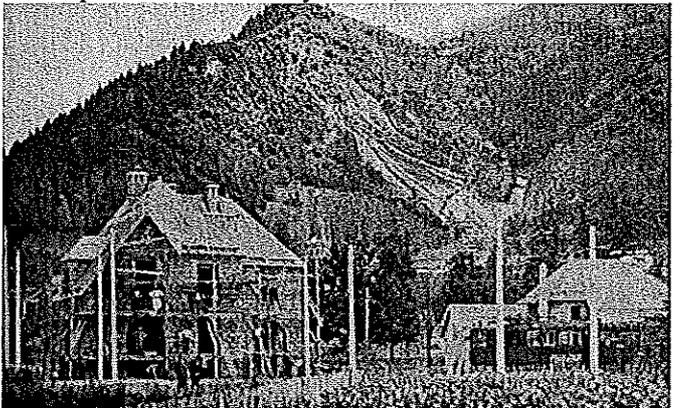
Les travaux entrepris avant la première guerre mondiale se poursuivent pendant la guerre, avec l'aide d'équipes de prisonniers allemands.



Le nouveau tracé est très sinueux et très souvent en bordure de route car l'insuffisance de crédits ne permettait pas de faire mieux. Une pente excessive a rendu impossible le franchissement de La Bonne à Pont-Haut. La voie part de la gare de La Mure, traverse la ville par la rue du Breuil et, en longeant la route de Nantes-En-Rattier, atteint Roizon puis emprunte le viaduc de La Roizonne et, après Siévoz, celui de La Bonne avant de rejoindre la RN85 aux Egats. Les déclivités sont impressionnantes entre le Pont-Du-Prêtre et Valbonnais.

Contrairement au projet initial, la ligne ne sera pas prolongée jusqu'à Gap, mais s'arrêtera à Corps, terminus provisoire, puis définitif.

Les difficultés ne manquent pas. C'est ainsi que le projet de traverser La Mure en tunnel sous la colline du Calvaire n'ayant pas été retenu, l'ancienne église de 1606 sera tronquée pour implanter la voie, et les rails posés en pleine rue du Breuil, très en pente, entraînent de fréquentes chutes de cyclistes, alors nombreux.

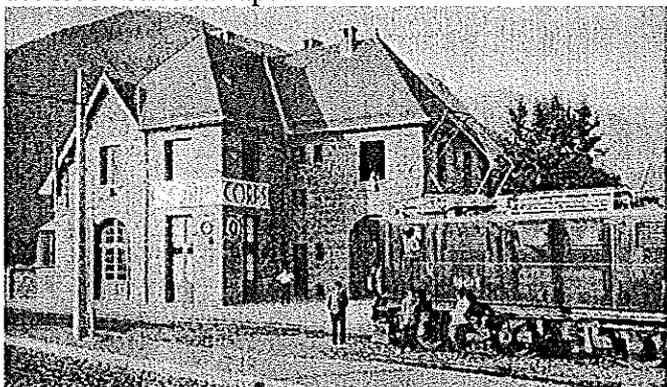


L'infrastructure et la voie de la section de La Mure à Valbonnais est la première achevée, mais son exploitation définitive n'est pas encore possible car l'usine génératrice de courant et l'équipement électrique ne sont pas terminés. Cependant, le Conseil Général en avril 1923 considère que l'Etat aurait tout intérêt à rendre productif les capitaux engagés dans la construction du chemin de fer et à donner satisfaction

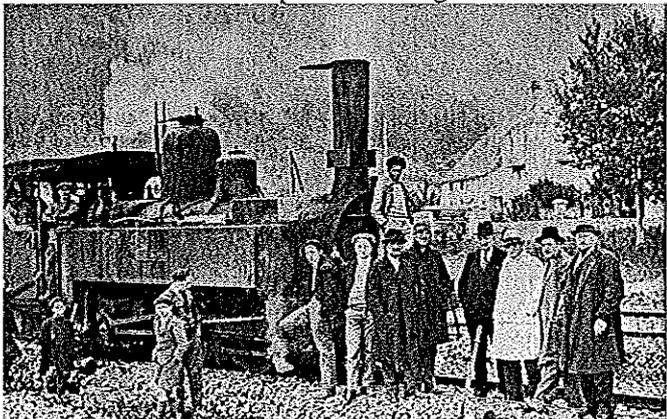
aux populations qui attendent avec impatience son exploitation. L'assemblée émet le vœu « pressant qu'en attendant l'électrification, l'Etat exploite dans les plus brefs délais au moyen d'automotrices à essence ou de tous autres moyens, le tronçon de chemin de fer entre La Mure et Valbonnais ».



Le ministre des travaux publics répondra que l'emploi des automotrices à essence sur cette ligne ne peut être envisagé en raison des fortes déclivités du tracé, la sécurité exigeant des moyens de freinage puissants que seule la traction électrique peut donner. Le ministre envisage de poursuivre l'examen des propositions pour ouvrir la voie provisoirement aux marchandises grâce à des locomotives à vapeur.



En effet, à cette époque fonctionnait à Pont-Du-Prêtre l'usine des ciments Pelloux, mondialement connue pour ses ciments spéciaux. La direction des ciments Pelloux pense alors utiliser la section entre Valbonnais et La Mure. Après un traité signé en octobre 1924, les ciments Pelloux s'engagent à assurer l'acheminement des marchandises entre Valbonnais et La Mure, ainsi que l'entretien de la voie. On ouvre alors le trafic de marchandises sur cette partie de la ligne.



Après Valbonnais, Corps sera desservi par la ligne tracée en accotement le long de la route Napoléon. La cérémonie officielle d'inauguration de la section La Mure-Corps se déroulera le 18 juin 1932.



Les trafics de voyageurs et de marchandises peuvent alors fonctionner. La ligne traverse la Roizonne et La Bonne sur de beaux viaducs courbes longs de 200 et 280 mètres. Entre La Mure et Corps, seize gares ou stations s'échelonnent sur le parcours : La Mure (avec arrêts à l'hôtel de ville et au pied de la rue du Breuil), La Faurie, Roizon, Siévoz (avec bifurcation vers Valbonnais), Malbuisson, St Laurent en Beaumont, Les Egats, Les Souchons, La Salle en Beaumont, Les Marcoux, Quet en Beaumont, Ste Luce, Le Cardaire et enfin Corps, le terminus.

Les automotrices sont électriques, d'une puissance de 400 ch. Elles prennent le courant sur une ligne aérienne alimentée à 2400V. Les machines ne peuvent remorquer plus de cinq wagons chargés. Les voitures de voyageurs disposent de sièges rembourrés, de chauffage électrique, d'un éclairage autonome et de toilettes. Il fallait 1h30 pour faire le parcours La Mure-Corps.

Après une quinzaine d'années d'exploitation, la section sera définitivement fermée le 15 mai 1949. Le tronçon à forte rampe Corps-Gap, d'une longueur de 48 km est alors abandonné, bien que les travaux de construction de bâtiments de gares et d'ouvrages d'art aient été bien avancés, dont un viaduc construit près du col Bayard.



Dès la mise en exploitation de la ligne, un important trafic de matériaux pour l'aménagement

hydroélectrique du Drac était assuré (construction du Sautet, puis de Cordéac). Ces transports n'apportaient pas un trafic régulier. Entre St Georges de Commiers et Corps, on comptait, entre 1946 et 1948 un trafic d'environ 400 000 tonnes par an, contre 9000 entre La Mure et Corps. C'est pourquoi le plan de coordination des transports routiers de l'Isère stipulait dès avril 1938 que les trains de voyageurs de la section La Mure-Corps devaient être remplacés par des services routiers. Mais, suite à la réquisition des cars appartenant au chemin de fer au début de la seconde guerre, ce n'est qu'en octobre 1946 qu'il a été possible d'effectuer par route les services voyageurs, à l'exception des trains de marché (lundi à La Mure et jeudi à Corps) et des trains de pèlerins maintenus provisoirement faute de matériel routier.



En 1948, les travaux d'aménagement du Drac étaient terminés. Le trafic marchandises à prévoir pour l'avenir était réduit aux simples besoins des populations des deux cantons qui comptaient à l'époque 2815 habitants pour Valbonnais et 2979 pour Corps. De plus, l'usine des ciments Pelloux était fermée depuis quelques années. Le lundi, on comptait 150 voyageurs entre Corps et La Mure et 100 voyageurs entre Valbonnais et La Mure, le jeudi seulement 100 voyageurs à destination de Corps. Le parc automobile permettait facilement de transporter ces voyageurs par route, et les trains de pèlerins étaient rares (9 en 1947).

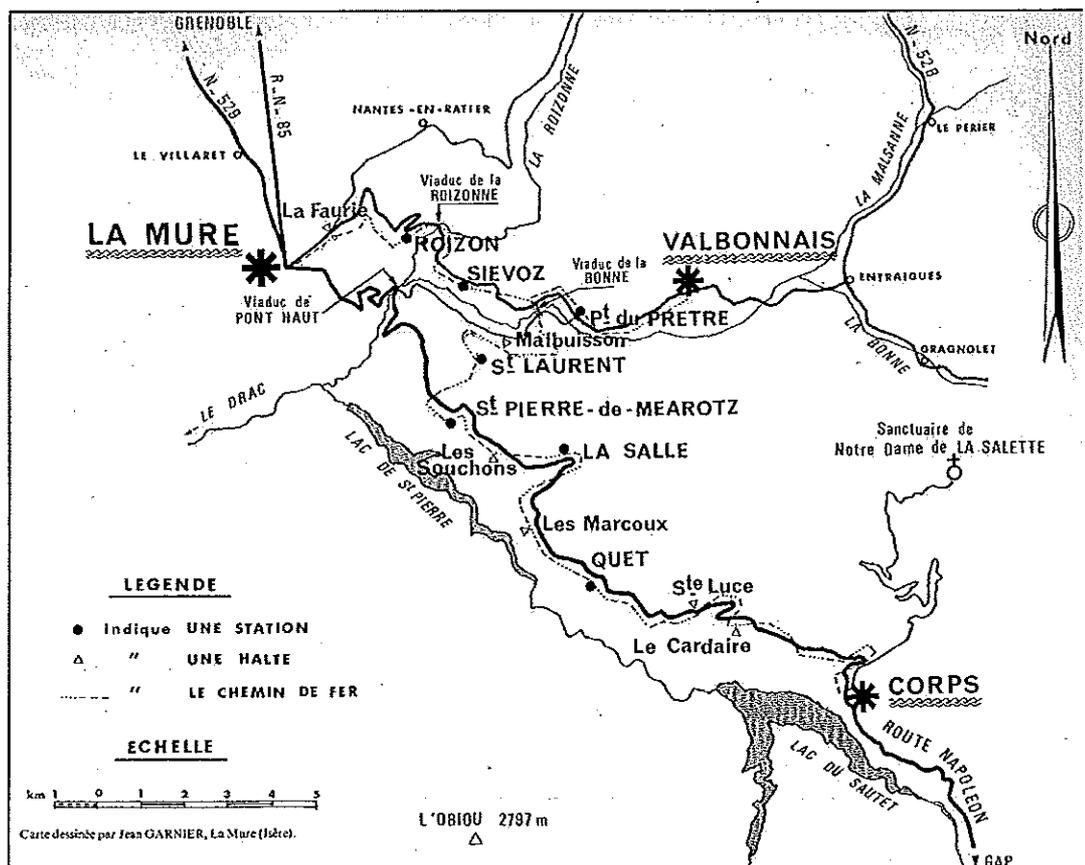
Or, les frais d'exploitation et d'entretien de la ligne étaient élevés. La ligne comptait une quinzaine d'agents. A l'époque, il y avait une pénurie de personnel, et les Houillères souhaitaient récupérer ces agents sur la section La Mure-St Georges, où l'on manquait de

personnel.

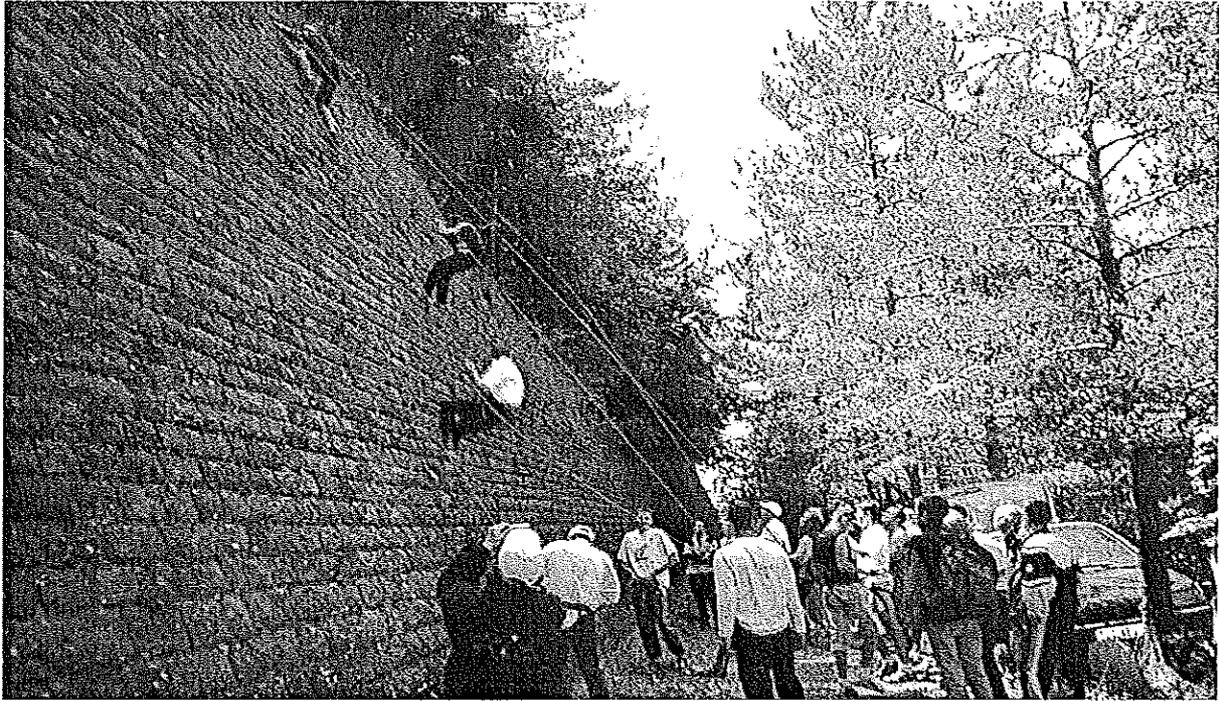
Pour toutes ces raisons, les recettes ne couvraient pas la moitié des dépenses, et le déficit était comblé par la section La Mure-St Georges. De plus, le manque d'entretien pendant la guerre imposait de grosses réparations: la remise en état de la traversée de La Mure par exemple. Dans le secteur du Cardaire, la voie était soumise aux poussées du terrain en mouvement, tout comme la RN85, et nécessitait aussi une réfection complète.



C'est ainsi que, malgré les nombreuses protestations et manifestations, l'exploitation de la section fut définitivement abandonnée en 1949, et que la ligne était déclassée en 1952.



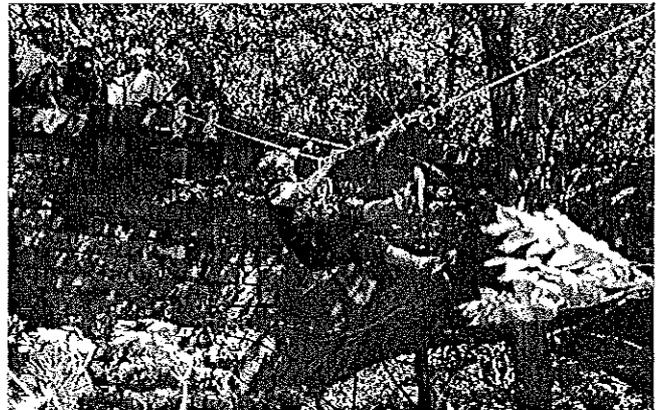
## COMMENT ON PEUT UTILISER LES RAILS AUJOURD'HUI...

**Un petit coin de voie ferrée désaffectée.**

Une végétation luxuriante enrobant tout. Pas de problème d'eau puisqu'on est dans le lit de la Sézia. On sent l'humidité monter du ruisseau. Des murs de pierre de taille, construits le long de la voie ferrée par des prisonniers de la première guerre mondiale, couleur ardoise ou couleur verte lorsqu'ils sont envahis par la mousse. Un viaduc qui paraît indestructible enjambe la Sézia dans un décor plutôt bucolique.

C'est un début d'après midi un peu tiède, en pleine digestion, les deux « Steph » nous attendaient de pied

ferme dans ce parc d'attraction improvisé qui allait servir d'étape à notre raid. Après la course d'orientation du matin c'est le parcours du combattant : escalade sur la partie la plus haute du mur. Epreuve athlétique puisqu'il s'agit d'une course de relais par équipe de 4



grimpeurs avec descente en moulinette ensuite une tyrolienne en se jetant dans le vide du viaduc, traversée de la Sézia et arrivée sur la piste du pont du moulin. Ce petit coin parfois oublié a un fabuleux potentiel de pratiques sportives. De la course à pied au VTT, de l'initiation à l'escalade (il y a des relais et des spits) aux jeux de cordes en font un site classé pour les sports de plein air, sans oublier la pêche et la chasse. L'espace d'un après midi, les concurrents fourmillaient de toute part. L'ambiance était très détendue sauf pendant les épreuves. Les deux « Stéph » n'avaient rien laissé au hasard : épreuves intéressantes, environnement nature, organisation « nickel chrome » n'est ce pas « Stéph » ! Plutôt « sympa » ce petit coin de voie ferrée désaffectée.



## SOUVENIRS D'UNE VOYAGEUSE ENTRE LA MURE ET CORPS

Par Jane BERGER

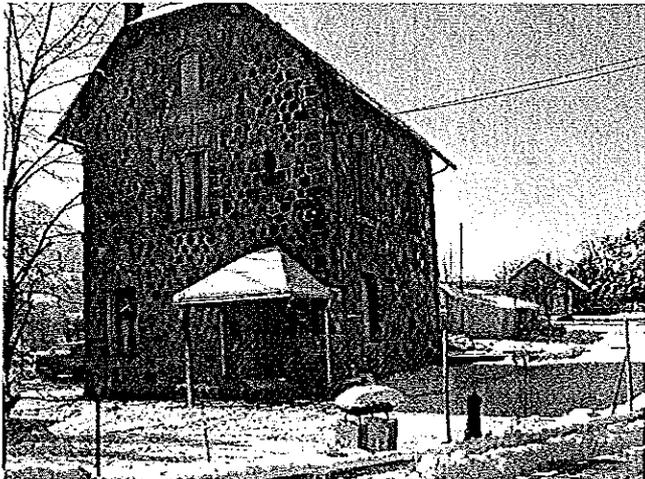
A 15 ans, j'ai assisté à la construction de la gare de Corps. Ce bâtiment imaginé par l'architecte Garnier a, paraît-il, un style reconnu, il y a beaucoup de constructions semblables en France.

J'ai été pensionnaire dans une école de Grenoble, ensuite, mariée habitant Pont-de-Claix, les retours à Corps les fins de semaine étaient comme le font les gens d'aujourd'hui, naturels.



Une raison supplémentaire nous poussait au retour : c'était le ravitaillement en nourriture. Pendant la deuxième guerre mondiale (et juste après), la pénurie alimentaire gagnait les villes. C'était le temps des restrictions et des tickets de rationnement.

Le seul moyen, l'excellent moyen de transport de cette époque était le train d'abord à vapeur et ensuite électrique. Personne ne possédait de voiture, et le transport par la route était encore une aventure, surtout sur nos routes sinueuses de montagne qui ressemblaient plus à des sentiers à mules qu'à des pistes carrossables. L'intérêt du train, et de ce train en particulier, c'est qu'il roulait quelque que soit le temps et l'épaisseur de la neige. Nous arrivions à destination tranquillement mais sûrement.



Les voyages étaient des expéditions de plus de quatre heures, mais à l'époque, personne n'était pressé comme aujourd'hui, le temps n'avait pas la même valeur. A titre de comparaison, Corps Grenoble en 1950 se faisait en quatre heures pour une distance de 70 kilomètres. Actuellement, Corps Paris se fait en quatre heures, une heure de voiture et 3 heures de train, distance 700 kilomètres !

Ces déplacements étaient très agréables. Je n'ai pas le souvenir du prix du ticket, mais la somme devait être très raisonnable. Je n'ai jamais entendu quelqu'un se plaindre du prix du voyage.

Pour monter à Corps, je prenais souvent le train à St Georges de Commier. Habitant Pont de Claix, je me rendais à la gare en vélo, on le chargeait dans le train. Lorsque le temps était beau, le retour à Grenoble se faisait par la route en pédalant. 60 kilomètres plutôt en descente ne nous faisaient pas peur, en plus, on gagnait du temps sur les voyageurs du train.

La locomotive tirait souvent deux wagons de voyageurs assez rustiques. Les bancs étaient en bois. Nous ne nous posions pas de question sur le confort et sur le chauffage inexistant en hiver. Il y avait aussi un ou deux wagons de marchandises puisque les transports et les livraisons des commerces se faisaient par cette voie de communication. C'était le ferroutage avant l'heure, et tant pis pour les transports routiers !

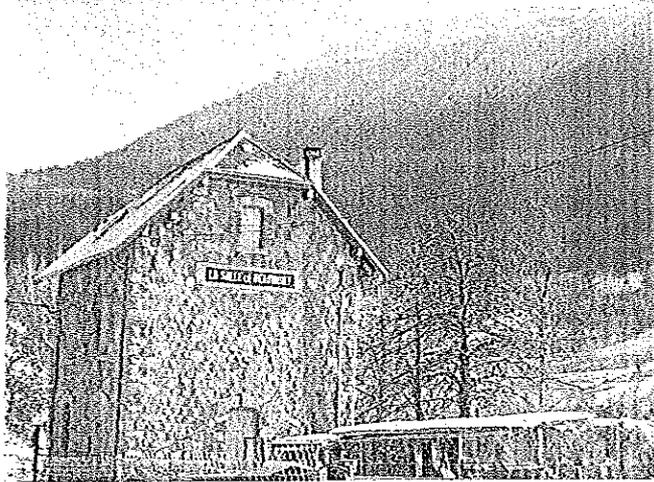


Je n'ai pas vu le tain en panne, c'était donc un moyen de transport sûr. On embarquait à quatre heures le samedi. Je voyageais souvent avec les mêmes personnes, deux copines : Georgette Freychet et Jeanne Prud'homme. Les voitures étaient souvent pleines puisque ce train desservait une multitude de gares.

Les pèlerins qui montaient au sanctuaire de La Salette complétaient souvent le remplissage des wagons. Le voyage ressemblait à un voyage touristique tel qu'on peut le faire encore actuellement quand vous prenez ce train de St Georges à La Mure.

On passait notre temps à tricoter, à rire, et à bavarder. Le temps passait vite puisqu'il y avait toujours quelque chose à voir. On pouvait se dégourdir les jambes en se déplaçant dans les allées.

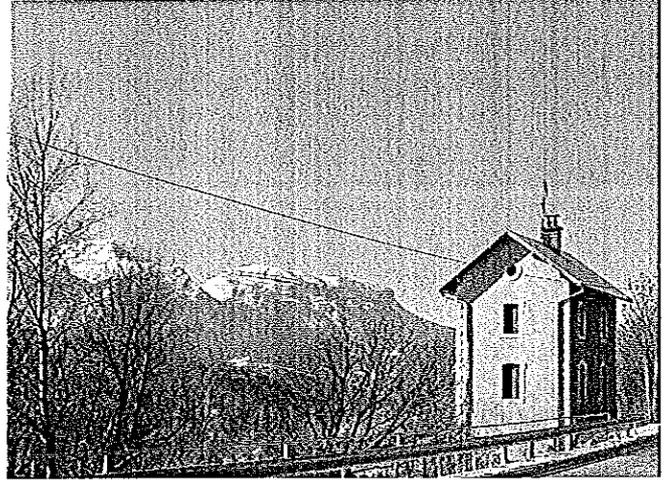
La première difficulté était située dans la montée sous la Motte d'Aveillans, sur les viaducs qui dominaient les gorges du Drac (à l'époque, il n'y avait pas le lac de Monteynard). La locomotive était à bout de souffle, c'était très impressionnant.



La descente sur La Mure redonnait un peu de vitesse au train. Un passage très spectaculaire : la descente de Breuil dans La Mure, le train passait en plein milieu de la route, avant de tourner en direction de Valbonnais. Cette descente ressemblait à un vrai toboggan : les rames grinçaient à chaque instant, on avait l'impression qu'il allait arriver une catastrophe. Malgré tout, je ne pense pas qu'il y ait eu beaucoup d'accidents ici.

Ensuite, deux autres belles sensations lorsqu'on traversait les deux viaducs de la Roizonne d'abord, et de la Bonne ensuite : très impressionnant. Et tout doucement, à la montée de Malbuisson, on découvrait le Beaumont dans ce grand virage qui fait presque 360 degrés, juste avant la gare des Miards. L'Obiou, le

Mont Aiguille, et notre région plus belle que jamais apparaissait dans toute sa grandeur. Dans toutes les petites gares, on s'arrêtait, on prenait, on déposait des voyageurs ou des marchandises. Imaginez le temps passé : le ralentissement de la locomotive, l'arrêt, le déchargement et le chargement, le démarrage de la locomotive, l'accélération et le ralentissement à nouveau pour l'arrêt suivant qui n'était pas très loin du précédent.



Après les Miards, les Egats, les Souchons, la Salle en Beaumont, les Marcoux, Quêt en Beaumont, Ste Luce, les Côtes de Corps, Pâques, et j'en oublie... Et enfin Corps où monsieur Mistral, chef de gare, originaire de La Mure, nous accueillait, il était près de 10 heures du soir, ma mère venait me chercher. Le quai était plein de personnes qui attendaient les voyageurs, c'était un peu l'effervescence à l'arrivée du train, comme dans toutes les gares. On rentrait à la maison heureux de se retrouver parmi les siens, mais toujours avec une agréable sensation qui restait de ces voyages pleins de convivialité. C'était comme ça, à l'époque des gens pas pressés.

Ce n'est plus tout à fait comme cela aujourd'hui...

## LA GARE DE CORPS

**Le saviez-vous ?** La gare de Corps, terminus de la ligne à voie métrique a été construite par le célèbre architecte Tony Garnier, né en 1869 à Lyon, brillant élève à l'Ecole des Beaux Arts de Paris et lauréat du premier Grand Prix de Rome en 1899. Son style particulier n'était pas, dans un premier temps, très apprécié des milieux officiels, et il songe à s'exiler aux Etats-Unis. Mais en 1905, la municipalité de Lyon lui confie la construction des abattoirs de La Mouche, du Monument aux morts du parc de la Tête d'Or, et surtout du quartier des Etats-Unis, et aussi de la Grande Halle de Gerland qui porte son nom aujourd'hui. Il s'inscrit dans le style Art-Déco de l'époque, dont l'horloge de la Gare de Corps est un bel exemple. La rondeur de la tour de cette gare atténue l'austérité du reste du bâtiment.

## LE PROTESTANTISME DANS LA REGION DE CORPS

Le christianisme, implanté à Vienne dès le deuxième siècle, mit longtemps à pénétrer dans nos montagnes, sans doute jusqu'au sixième siècle. Au contraire, lorsque apparut le protestantisme, il s'y répandit rapidement et s'y maintint mieux qu'ailleurs.

La Mure fut pendant quelque temps toute protestante. Jusqu'en 1565, les offices avaient lieu dans la ville même, puis on obligea les protestants à construire un temple hors de la ville. La Révocation de l'Edit de Nantes fut précédée de mesures sévères qui diminuèrent leur nombre : interdiction du culte à La Mure par arrêt royal en 1665, démolition du temple en 1685. La paroisse de La Mure (qui comprenait six communes) ne comptait plus que 700 protestants en 1672, 530 en 1685. Ils furent « tous faits catholiques » en septembre 1685.

Dans les deux années qui suivirent la Révocation, 128 murois émigrèrent, Corps perdit 123 protestants sur 301, et 308 partirent de Mens en 4 ans.

En 1687, le Parlement du Dauphiné confirma la sentence du châtelain de La Mure qui avait condamné le cadavre de Louis Pellet à être traîné sur la claie, et avait confisqué ses biens pour refus de sacrement dans sa dernière maladie.

En 1689, 8 compagnies de dragons furent envoyées par Louis XIV pour convertir les protestants du Trièves et de la Matheysine. Tous abjurèrent en moins d'un mois. Un curé de Vizille écrivait à cette époque : « On a vu tout le Dauphiné purgé de cette maudite hérésie par le prompt secours de Sa Majesté Très Chrétienne et Catholique. » Ces conversions obtenues par la force n'étaient pas de longue durée, tous

cherchaient à fuir vers la Suisse, l'Allemagne et la Hollande. Du Trièves, le seigneur du Coulet à la tête de 60 fusillers, prit la route de l'Oisans, pour gagner la Suisse par la Savoie. A St Jean d'Hérans, une bande de 52 personnes se forma, composée d'une douzaine de femmes déguisées en hommes et armées de fusils. Elle partit un soir, passa La Mure de nuit, mais fut arrêtée au pont de St Barthélemy : le curé de St Jean de Vaux les ayant vu passer à Laffrey, avait dépêché deux hommes pour leur passer devant, lever le pont, et sonner le tocsin. Ainsi, les huguenots furent entourés et cernés par les paysans. Ils tirèrent sur les habitants qui, furieux, blessèrent tous les fuyards et firent 38 prisonniers. Parmi eux se trouvait la fille du seigneur de La Châtre, qui était vêtue en ouvrier et portait une fausse barbe ; d'un coup de pistolet, elle avait tué un paysan catholique. Le chef de cette expédition fut condamné à avoir la tête tranchée, la meunière du château de Pierre-Chatel fut mise à mort pour avoir donné asile à des huguenots en fuite, deux hommes furent pendus à Mens, et les autres envoyés aux galères. Les persécutions continuèrent longtemps. On enleva les enfants des protestants pour les élever à l'hôpital de Grenoble dans la religion catholique.

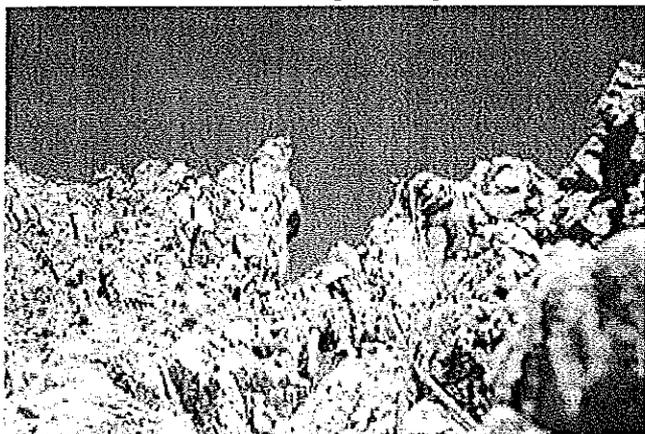
En 1767, la cour du Parlement du Dauphiné condamna à mort par contumace le pasteur de Mens pour avoir exercé les fonctions de son ministère contre la défense du roi. Il fut exécuté sur la place du bourg.

En 1851, on comptait à Mens 1013 protestants et 1080 catholiques, à Cordéac 442 protestants et 715 catholiques, à Pellafol 42 protestants, 26 à La Salle, 6 à Ste Luce et 5 à Corps. Le nombre a ensuite peu varié. Pourtant, à Monteynard, la moitié de la population s'est encore convertie au protestantisme vers 1890.

## Voyage là-haut derrière chez nous...

**La montagne, ce n'est pas les Jeux Olympiques, mais une vraie fête. C'est authentique !**

En quoi ? Pourquoi ? Parce-que la montagne et la falaise, ce n'est pas un stade, même brillant de feux d'artifice. Y'a pas d'artifice, ça brille tout seul ; ça explose tout seul. C'est l'incroyable spectacle du monde qui se contente d'être le monde avec ses vagues de calcaire, ses mélèzes jaunis de l'automne, ses couchers de soleil, ses neiges, ses glaciers.



(Sur l'arête tranquille de la face sud près du sommet)

Le Pic des Aupillous 3505m,  
le quatrième sommet du Valgaudemar  
au-dessus de 3500m,  
ce n'est pas rien.

Si la face nord est austère,  
truffée de goulottes de glace  
et de couloirs très raides,  
la face sud est beaucoup plus tranquille.

Un glacier à remonter et ensuite  
une arête faitière où un grand couloir  
de pierre vous emmène  
près du sommet en contournant  
une tour rocheuse.

Pas de difficultés techniques  
sur cette face mais aussi  
pas de refuge.

De la voiture garée  
au Gioberney 1900m de dénivelée.

Le plan agréable et inoubliable  
pour cette ascension c'est le bivouac  
en bordure du Lac des Aupillous  
vers 2800m au milieu des chamois  
avec en prime le coucher de soleil  
sur l'Obiou et le « Valgo » à vos pieds.

Vous vous endormirez en comptant  
les étoiles dans un ciel limpide  
comme jamais vous l'avez imaginé.

**Luc REYNIER.**

Rien que d'écrire ces mots, il me vient une joie sans nom. Quelle merveilleuse chance nous est donnée à nous qui approchons ces territoires du haut, d'en haut. Et combien nous devons défendre ce pays convoité, par

tous ceux, trop nombreux, qui ont, comme dit mon ami guide Bruno Gallet « une sainte horreur du vide et de l'inconnu qu'il sous-entend ».

A l'inverse des bords de mer bétonnés, la montagne se défend tant bien que mal pour conserver le trésor d'un lieu où s'expriment des forces et des beautés qui nous parlent d'un univers où nous n'avons que la place d'un invité.

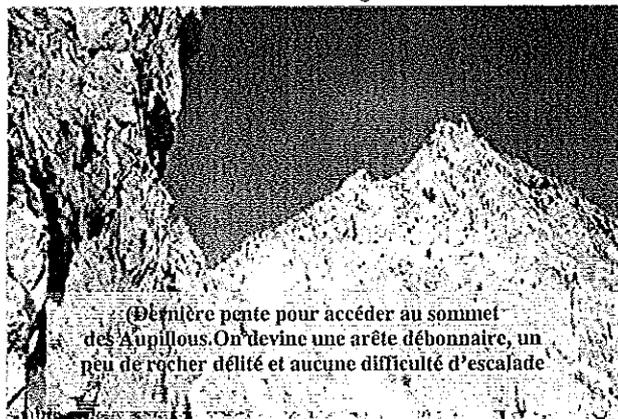
Ce monde est d'abord passionnant parce qu'il n'est ni transformé, ni réglé, ni en coupe. Il faut le dire, l'écrire : les alpinistes qui le fréquentent ne revendiquent pas la certitude. Ils ne veulent être en aucun cas liés à lui par une obligation de résultats. Un sommet doit conserver une incertitude. Nous avons des obligations de moyens : être en forme, intelligent (adapter nos objectifs à nos moyens), posséder de vraies bonnes techniques, un vrai bon matériel, une vraie connaissance du milieu, de la météo, de la neige et du rocher...

Mais nous ne voulons pas que tout nous soit donné. Nous voulons aussi que des orages nous repoussent, que des montées en refuge nous coûtent, que des inconforts nous soient permis, que des dangers ne soient pas vains. Nous voulons que la montagne soit ce beau havre de liberté où nous avons le sentiment d'exister profondément. Nous voulons ce luxe absolu.

« Oui à la montagne libre ». Notre slogan n'est pas une parole de parade. Il implique des devoirs, surtout quand il s'agit de revendiquer des droits. C'est aux alpinistes, aux grimpeurs, amateurs ou professionnels d'être les gardiens de cet univers.

Individuellement et collectivement, à travers nos associations, nos fédérations, nos clubs ou nos solitudes, nous devons accepter d'être irréprochables à l'égard de nos territoires. Protéger n'est pas s'exclure. Ne bâtissons pas des sanctuaires ni des zoos. Battons-nous bec et ongles pour garder l'accès libre, mais notre liberté doit s'exercer dans le respect de ce monde fragile. Ne nous trompons pas d'adversaires. On peut se battre pour trois spits plantés ici et là. On a sans doute raison mais ce n'est pas le nœud du problème. L'alpiniste, le grimpeur ont aujourd'hui un challenge : que la montagne demeure. Sauvage et belle.

**Jean-Michel ASSELIN**



(Dernière pente pour accéder au sommet  
des Aupillous. On devine une arête débonnaire, un  
peu de rocher défilé et aucune difficulté d'escalade)

## Voyage là-haut derrière chez nous...



Photo : la sortie du couloir en face nord à 2900m avec une vue plongeante sur le ravin de la Condamine dans l'ombre.

Le ravin de la Condamine est bordé rive gauche par la crête de la Chauvetanne qui prend naissance au Gioberney et s'élève jusqu'au sommet des Bans en passant par les Aupillous.

C'est sur ce versant nord qu'il y a de fabuleux itinéraires, des plus difficiles au plus faciles.

Le couloir du Berchon : départ 8h fin novembre, le temps est froid et sec.

On remonte le ravin de la Condamine jusqu'au pied du glacier et on s'élève vers la droite sur le névé issue du couloir très identifiable, un clocheton marque le sommet.

Des pentes à 45° en neige dure nous emmènent sur 200m à la brèche, il est midi.

Quelques photos et deux rappels de 50m plus bas dans un couloir pierreux on se pose pour manger au milieu des chamois au-dessus de la cabane de Tirière.

Le soleil descend vite à cette époque de l'année, on arrive à la voiture vers 5h, il fait nuit.

D'une journée pleine et intense comme celle-là reste le souvenir d'avoir partagé la beauté du monde.

Le couloir du BERCHON 2900m, piton de la VIACLOSE 3010m. Si je quitte un instant la véritable crête du tour de cette admirable chaîne ce n'est pas pour redescendre mais pour vous montrer qu'il y a des ascensions somptueuses qui n'aboutissent pas forcément sur des sommets principaux.

Imaginez le tollé si l'accès au Mont Blanc devenait payant ? Le contexte politico-économique est différent en Himalaya. Il faut bien reconnaître que le luxe de l'alpinisme en ces terres détonne avec la pauvreté des habitants. Payer, c'est un peu se déculpabiliser d'aller jouer dans un pays où l'on survit plus que l'on vit. C'est pourtant là que tout se corse, car bien des « touristes » au Népal ou au Pakistan stigmatiseront l'équilibre qui règne dans ces villages, ils révéleront le sourire, la bonne humeur des villageois et concluront -un peu vite- que ça va plutôt bien là-bas et que les fameuses devises ne servent à rien, d'autant plus qu'elles vont dans les poches des gourmands et des nantis. Qui a raison ?

Il faut probablement trouver ce juste milieu qui consiste à ce que l'argent soit essentiellement ponctionné auprès de ceux qui entretiennent un rapport de commerce avec la montagne et que les amateurs puissent jouir de conditions moins onéreuses. Cette discrimination n'est pas simple à établir, ni à mettre en œuvre. Que faire ? Continuer à payer pour grimper en Himalaya, devenir clandestin ? La liberté a parfois de drôles de rapports à l'argent. Mais nos loisirs ont tous un prix. Le juste prix ?

Jean-Michel ASSELIN



Photo : du bas de l'arête de Chauvetanne dans le soleil frais de l'automne, le Jocelme nous domine.

## FOOTBALL-CLUB SUD-ISERE

### LA GAZETTE DU STADE DE CORPS



Dimanche 23 novembre, c'est l'été indien à Corps. Rarement la pelouse du stade a été aussi verte que cette année à cette époque. Les 18 ans du FCSI reçoivent Claix à 10 heures ce dimanche. Le match est très équilibré et le combat acharné. Il faut attendre la fin de la première mi-temps pour voir Claix ouvrir le score sur un centre au second poteau. Et trois minutes plus tard, le FC Sud-Isère réagit et égalise sur un tir de vingt mètres. Le sort du match s'est joué à cet instant. Les deux équipes se

quittent sur un match nul 1 partout. Au classement, le club se situe dans le milieu de tableau.

L'après-midi, avec un vent du sud très violent, le FCSI reçoit Le Versoud Lancey en coupe de l'Isère. Les visiteurs évoluent en excellence, une série au-dessus de nous. Leur coach, Claude PETRONE, éducateur remarquable et copain de longue date, a été surpris par la vivacité de notre équipe. Le Versoud Lancey ouvre la marque, nous égalisons dans la foulée. En seconde mi-temps, même scénario, et nos buteurs emmenés par Nicolas RIVIERE, n'ont pas voulu écourter la partie. Les prolongations ont fini à 17h30, cela signifie donc en pleine nuit à cette époque de l'année. A la dernière minute, nous bénéficions d'un penalty qui nous qualifie pour le tour suivant. Victoire donc du FCSI après prolongation 3 buts à 2.

Samedi 20 décembre, une douceur exceptionnelle permet le développement de la dernière journée de championnat avant la trêve hivernale.

Les benjamins du GF38 ont battu ceux du FCSI 5 buts à 4. Excellent match de la part des deux équipes avec une course poursuite engagée par nos joueurs pour revenir à la hauteur des grenoblois, en vain. Une distribution de papillotes a terminé le dernier goûter de l'année.

En fin d'après-midi, la trentaine d'éducateurs des équipes du FCSI faisait un bilan de cette première moitié de saison à la salle de réunion de la Mairie de Corps. La soirée s'est terminée chez Arlette autour d'un excellent repas de Noël.



Le Président du Football-Club Sud-Isère vous présente ses meilleurs vœux sportifs pour l'année 2004.

## LE CHEMIN DE FER DE LA SALETTE

Article paru en 1983 dans le Petit Corpatus n°60

**Que voilà donc un projet intéressant ! Il s'agit de réaliser entre Corps et La Salette un chemin de fer touristique à crémaillère et à traction électrique. La ligne aurait 14,5 km et l'investissement est estimé à 182 millions de francs.** Malheureusement, la SOFITEC (Société Financière et Technique d'Équipement et de Commerce) n'a pas reçu l'aval du Conseil Général et la décision est remise à plus tard.

Cependant, le projet continue mais sous une autre forme. En effet, fin mars 1983, le dossier du train et le dossier de l'aménagement touristique du massif du Beaumont passera en comité interministériel des Unités Touristiques Nouvelles qui donnera (ou ne donnera pas) l'autorisation de poursuivre les études en vue de la réalisation. Mais ce projet devra se faire dans le cadre d'un Plan Pluriannuel de Développement Touristique pour les cantons de Corps et de Valbonnais, qui est actuellement au stade des premières études.

En ce moment donc, où l'on parle beaucoup de cette réalisation possible, il est bon de rappeler que, depuis la date de l'Apparition (19 septembre 1846), de nombreux projets ont été élaborés.

En 1890, proposition par les Pères de La Salette de construire à leurs frais un chemin de fer de La Mure à la basilique par Valbonnais, Boutières et le Gargas. Une souscription est ouverte. La commune de La Salette s'y oppose par deux fois en 1890 et 1893.

En 1894, nouveau projet d'un chemin de fer de La Mure à Valbonnais et à Corps. Avis favorable du conseil municipal. Mais en 1895, d'importantes modifications sont apportées au projet qui prévoit un embranchement des Côtes de Corps au Pèlerinage. Mais cet embranchement part du « couvent de St Joseph », c'est à dire 600 mètres avant Corps, qui s'y oppose, donc. Devant cette obstination systématique, tout projet d'embranchement est abandonné.

Et pourtant, les Pères de La Salette n'ont jamais perdu espoir. Depuis les années 90 et suivantes, ils préparent activement la station d'arrivée au sanctuaire. C'est la bâtiment actuel de la menuiserie (côté Chamoux) construit comme la basilique en pierre de taille. Il fut longtemps connu sous le nom de « gare ». La voie d'arrivée, quel que soit le projet exécuté, devait contourner le Planeau et la rame devait se ranger le long du bâtiment. Finalement, c'est la projet La Mure – Pont de Prêtre – La sanctuaire qui a été retenu en 1901-1902. Le trajet, fort accidenté, est encore une fois stoppé à l'apparition des lois de persécution 1905 : séparation de l'Eglise et de l'Etat qui supprime toute protection particulière ainsi que la rémunération du Clergé. La souscription a été restituée aux souscripteurs.

Sans cela, le pèlerinage de La Salette eût été doté de l'une des premières lignes pittoresques des Alpes, et peut-être du monde ! En un mot, c'était la richesse. Ainsi, par son obstination systématique, le conseil municipal de l'époque a voué le pays à de longues années de travail et de misère.

## JARDINAGE : PLAN ET CALENDRIER

C'est l'hiver, notre ami le Ver de Terre est descendu dans la terre. Auparavant, il nous a laissé ses dernières recommandations pour le plan de notre jardin l'année prochaine.

Certains vers de terre ont déjà migré en profondeur à partir de mi-novembre. Mais en décembre, nous allons tous descendre nous protéger du froid et hiverner. Normalement, les travaux sont terminés ou à terminer. Parlons donc de votre jardin pour l'année prochaine et du calendrier lunaire.

## LES ROTATIONS

Les légumes, qui prennent des éléments différents dans le sol, doivent changer de place chaque année pour ne pas épuiser la terre. Ce changement nous est aussi favorable parce que chaque racine a une forme spécifique à l'espèce, profonde ou superficielle, elle a des rejets racinaires différents, elle a des parasites différents... et j'aime bien changer mon menu.

Comme il y a quatre parties dans une plante : feuilles, racines, fruits, fleurs, la rotation la plus efficace et la plus rationnelle se fera sur quatre ans. 1<sup>ère</sup> année : fumure et légumes-feuilles (salades, choux, poireaux). 2<sup>ème</sup> année : légumes-racines sauf pommes de terre (carottes, navets,

betteraves, oignons). 3<sup>ème</sup> année : légumes-fruits (haricots, tomates, courgettes). 4<sup>ème</sup> année : légumes-fleurs et pommes de terre (choux-fleurs, brocolis).

## LE CALENDRIER LUNAIRE

La loi de Newton sur l'attraction des corps dans l'espace et de longues expériences ont montré que la sève des plantes obéit au cycle de la lune montante puis descendante, et non au cycle de la lune croissante ou décroissante.

Et puis, il a été constaté qu'en fonction de sa place dans le ciel, la lune influence une partie de la plante : feuille, racine, fruit ou fleur.

Par ailleurs, la différence moyenne de température entre le jour et la nuit étant de 10° environ, le matin la terre se dilate, donne un élan de sortie, c'est le moment de semer; le soir, la terre se contracte, donne un élan de rentrée, c'est le moment de repiquer.

En résumé, on s'occupe du légume indiqué sur le calendrier, et on sème le matin en lune montante, tandis qu'on repique, pioche, butte le soir en lune descendante.

Ainsi, on profite complètement de ce que la nature met à notre disposition, tout comme il vaut mieux nager dans le sens du courant.

## CUISINE : TARTES SALEES ET SUCREES

Tarte à la Courge

Préparation et cuisson : 1 heure

Ingrédients : 250g de pâte brisée, 300g de courge, 1,5dl de lait, 25cl de crème, 20g de farine, 1 œuf, 50g de gruyère, sel.

Faire cuire à la vapeur la chair de courge coupée en quartiers. L'égoutter et l'écraser.

Foncer un moule à tarte avec la pâte et y verser la purée de courge.

Battre le jaune d'œuf avec la crème, le lait, la farine, ajouter le gruyère râpé et délicatement le blanc d'œuf battu en neige.

Napper la tarte et faire cuire 35 minutes à four chaud.

Tarte au citron

Ingrédients : 400g de pâte brisée, 4 œufs, 200g de sucre, 2 citrons, 1 cuillère à soupe de farine, ¼ de litre de lait, 50g de sucre glace.

Garnir un moule avec la pâte brisée. Cuire seule sans garniture.

Séparer les jaunes des blancs.

Mélanger les jaunes avec le sucre en poudre et la farine. Bien battre.

Ajouter le zeste et le jus des deux citrons. Allonger avec le lait et cuire comme une crème pâtissière.

Garnir la tarte avec la crème.

Battre les blancs en neige avec le sucre glace.

Disposer sur la tarte.

Passer au gril pour dorer.

**Maurycette Laurent, épouse d'André Francou, nous a quittés.**

Elle est née le 21 juin 1929 à Marseille. Fille unique, très vite elle montre des dons pour la musique et apprend le piano. A la fin de la guerre, en 1944, elle vient se réfugier avec sa maman à Corps, chez ses cousines. C'est alors qu'elle rencontre André Francou, et ils se marient quelques années plus tard.

De cette union vont naître quatre enfants. Après un passage dans le Trièves, de 1977 à 1986, elle vient avec sa famille s'installer à Corps.

Très vite, Maurycette s'implique dans la vie paroissiale et accompagnera la messe. Rapidement, elle suggère à la municipalité qu'un orgue serait le bienvenu pour accompagner les messes d'enterrement ou de mariage.

Elle donnera des cours de piano à de nombreuses personnes, et sera à l'initiative de la création de la chorale de Corps. Sophie Donnet lui succèdera en 1995.

En 1989 débutera l'aventure des Nuits Musicales de Corps qu'elle mènera de main de maître jusqu'à cet été où, devant son état de santé, elle décidera de passer la main à Marie Zaquine.

Elle est donc décédée le 11 décembre 2003, jour anniversaire du Bicentenaire de la naissance d'Hector Berlioz.

Mais Maurycette restera pour nous tous une femme de cœur, souriante, marchant dans Corps tous les matins pour faire ses courses. Une femme de goût, mais aussi avec de grandes qualités relationnelles.

**Roger Manent nous a quittés en nous laissant un héritage considérable.**

Commerçant dynamique et imaginaire, d'abord avec une épicerie à Corps, ensuite avec l'hôtel Napoléon et la création de La Salettina.

Il a mis les corpatus sur les skis avec la création de la station de Boustigue en avance sur son temps, et a imaginé les rives du lac du Sautet telles qu'elles le sont aujourd'hui.

Roger a incarné l'esprit créatif des corpatus.

**Le Petit Corpatus présente ses sincères condoléances à Auguste ABONNEL, ses deux enfants Renée et Roland et leurs conjoints ayant disparu dans la catastrophe aérienne de Charm-El-Cheik.**

## CARNET ROSE

- ADRIEN** fils de Florence et Patrick Martinelli, frère de Alexia  
petit-fils de Simone et Alain Martinelli
- JULIA** fille de Estelle et Julien Maurice  
petite-fille de Marie-Jeanne et Michel Perot
- LOÏS** fils de Christine et Jean-Christophe Guillorit, frère d'Anaïs  
petit-fils de Jacqueline et René Pra  
arrière-petit-fils de Aimée Barbe

## CARNET DE DEUIL

- Marie-Eugène FROMENT** mère et belle-mère de Marie-Louise et Jean Charles,  
de La Salette
- Marguerite SIBERT** née Achard
- Blanche BARBE** épouse de Marcel,  
mère de Renée-France, Paul et Jean-Marc,  
grand-mère d'Alexandre, Delphin et Bérangère
- Edouard BERTRAND** de Pellafol
- Maurycette FRANCOU** épouse de André,  
mère de Gérald, Jean-François, Magali et Mireille,  
grand-mère de Hugo, Jonathan et Audrey
- Maurice BERNARD** époux de Jacky,  
père de Eric et Christine, grand-père de France, Guillaume,  
Thomas, Jean-Côme, Olivia et Cécile
- Roger MANENT** époux de Marthe,  
père de Marie-Renée, Annick et Jean-François,  
grand-père de Bertrand, Fabienne, Laurent, Emilie, Lucile
- René BROCHIER** directeur E.D.F. au Sautet
- Bernadette MATHIEU** mère et belle-mère de Marie-Charlotte et Joël,  
Grand-mère de Cyprien
- Jacqueline NOUGUIER** mère de Bernadette Nouguiier,  
belle-mère de Daniel Porcéro,  
grand-mère de Audrey, Teddy et Fanny,  
arrière-grand-mère de Léo
- Casimir PASCAL** père de Gilles et Roland
- Nicolas** en famille d'accueil chez Sophie Donnet et Jean-Michel Gaillot
- Madame AUBAUD** de Sainte Luce

# RELEVES METEO

*Températures relevées sous abri dans la cour de l'école*

Jour	T° mini	T° maxi	Préc. (mm)	Neige au sol (cm)	Jour	T° mini	T° maxi	Préc. (mm)	Neige au sol (cm)
1-nov	2,2	10,3	36	-	01-déc	6,6	11	16	-
2-nov	4	10	-	-	02-déc	7,7	11,2	38	-
3-nov	2,4	10,1	-	-	03-déc	6	13,5	-	-
4-nov	3,8	10,8	-	-	04-déc	4,6	10,9	-	-
5-nov	1,5	11	-	-	05-déc	1,5	8,1	-	-
6-nov	1,7	11,3	-	-	06-déc	0,8	6,9	-	-
7-nov	0,8	6,9	6	-	07-déc	0,7	4,1	-	-
8-nov	2,2	7,1	24	-	08-déc	-2,1	3	-	-
9-nov	6	14,6	-	-	09-déc	-2,2	3,4	-	-
10-nov	5,6	12,8	-	-	10-déc	0	6,6	-	-
11-nov	4	11,5	-	-	11-déc	-1,5	5	-	-
12-nov	3,2	11,4	6	-	12-déc	1,7	6,7	-	-
13-nov	6	9,5	-	-	13-déc	1	7,7	-	-
14-nov	1,7	10,6	-	-	14-déc	2	9,4	-	-
15-nov	1,5	11,5	-	-	15-déc	1,2	4	-	-
16-nov	8,1	12	14	-	16-déc	-0,9	2,5	-	-
17-nov	5,5	6,5	13	-	17-déc	-3,1	5,5	-	-
18-nov	4,4	8,1	-	-	18-déc	4,3	9,5	-	-
19-nov	1,9	11,3	-	-	19-déc	4,9	8,1	-	-
20-nov	6,1	15,4	-	-	20-déc	1,1	9,7	-	-
21-nov	7,4	14	-	-	21-déc	2,1	7	15	-
22-nov	11,3	14,7	-	-	22-déc	-1,5	2,1	-	8
23-nov	11,3	14,5	-	-	23-déc	-3,6	-0,3	-	-
24-nov	10,4	13,8	4	-	24-déc	-8	-3,1	-	-
25-nov	8	12,6	-	-	25-déc	-7,8	0,1	-	-
26-nov	3,8	12,2	-	-	26-déc	-2,9	9	-	-
27-nov	2	4,5	43	9	27-déc	5,9	8	-	-
28-nov	1	2,7	-	-	28-déc	3,1	4,9	25	-
29-nov	1,4	4,2	-	-	29-déc	-1,2	1,7	-	-
30-nov	1,2	7,4	12	-	30-déc	-0,9	2	-	8
					31-déc	-1,7	-0,1	-	-
<b>jour soleil</b>	<b>mini moy.</b>	<b>maxi moy.</b>	<b>cumul pluie</b>	<b>cumul neige</b>	<b>jour soleil</b>	<b>mini moy.</b>	<b>maxi moy.</b>	<b>cumul pluie</b>	<b>cumul neige</b>
13	4,3	10,4	158	9	15	0,6	5,7	94	16
nov-02	4,7	9,7	392		déc-02	2,1	6,5	111	

## PAROISSE ST PIERRE – JULIEN EYMARD

### Sous secteur de CORPS HORAIRE DES MESSES

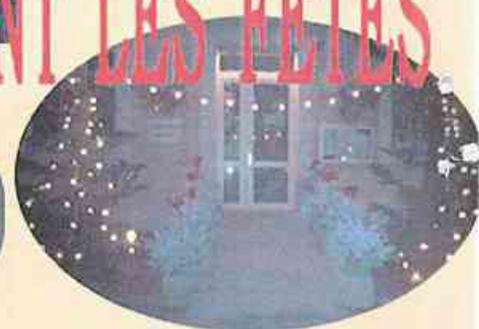
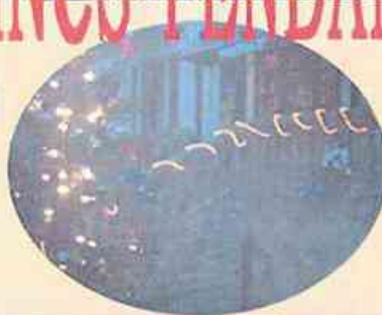
Dimanche 1<sup>er</sup> février, 9 heures, Pellafol  
 Dimanche 8 février, 9 heures, St Laurent  
 Dimanche 15 février, 11 heures, Corps  
 Dimanche 22 février, 11 heures, Monestier  
 Mercredi des cendres 25 février, 15 heures, maison de retraite  
 Dimanche 29 février, 11 heures, Quet en Beaumont  
 Dimanche 7 mars, 9 heures, Ambel  
 Dimanche 14 mars, rassemblement de Carême à St Laurent  
 Dimanche 21 mars, 11 heures, Corps  
 Dimanche 28 mars, 11 heures, Les Côtes de Corps

### DANS LE PROCHAIN NUMERO DU PETIT CORPATUS

➔ Une promenade au  
**Vieux Pellafol**  
 ➔ Les résultats de l'enquête de  
satisfaction Petit Corpatus  
 ➔ et toutes les rubriques  
habituelles



# LES FOSSES ILLUMINÉES PENDANT LES FÊTES



# LES PAYSAGES LE LONG DU CHEMIN DE FER

